

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



Lire et faire lire est un programme mis en oeuvre par :





7 369
écoles

LECTURE

291
BIBLIOTHÈQUES

AGIR ensemble
contre l'ILLETTRISME

développement

IL ÉTAIT UNE FOIS

17 262 bénévoles



1 479
modules de formations

3 645
COMMUNES IMPLIQUÉES

LIRE AVEC LES
TOUT-PETITS
milieu rural

www.lireetfairelire.org

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :
2172 BÉNÉVOLES CONCERNÉS

équipes
départementales

483 centres de loisirs
A B

quartiers prioritaires

« Pour un égal accès des
enfants à la lecture »

11^{ème}
édition Sacs
de Pages

101
COORDINATIONS
DÉPARTEMENTALES

947
STRUCTURES
PETITE
ENFANCE

170
écrivains

FORMATION
DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES

Ligue de l'Enseignement

Union Nationale des Associations
Familiales





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

QUE CONTIENT CE DOSSIER ?

- Le rapport d'activité 2015 rend compte des actions conduites en 2015.
 - Les effectifs (nombre de bénévoles, nombre de structures...) sont ceux de la fin de l'année scolaire 2014-2015 (collectés en juin 2015).
- Les comptes de l'association nationale (recettes et dépenses) sont ceux de l'année civile 2015 (clos au 31 décembre 2015).
 - Pour les financements des coordinations départementales, nous publions les recettes de l'année civile précédente (2014).
- En couverture : Carte de vœux 2016 - Illustration de Delphine Jacquot, extraite de *Casse Noisette*, publié aux Editions Didier Jeunesse.

I • UN AN, UNE IMAGE

- 2 Les chiffres clés de l'année 2015

II • FICHE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

- 4 Présentation de l'association
6 Coordinations Lire et faire lire

III • RAPPORT MORAL

- 10 Rapport moral de la Présidente

IV • LE BILAN DES ACTIONS

- 15 Les bénévoles
16 Les structures
19 Situation par département
23 La formation
26 « *Temps livres* » pour lire avec les pré-adolescents

V • LA VIE DE L'ASSOCIATION

- 29 La gouvernance
31 L'animation du réseau
35 Les événements
38 Les 15 ans de Lire et faire lire
41 Le comité de soutien des écrivains
42 La communication
45 Rapport financier
49 Les partenaires

VI • ANNEXES

- 55 Rencontres Interrégionales 2015 :
Note d'intention de Christophe Evans
56 Les priorités de Lire et faire lire pour 2014-2017
57 Extraits de la Charte de partenariat entre l'association Lire et faire lire et les bibliothèques de lecture publique
58 15 ans de temps forts avec Lire et faire lire

FICHE D'IDENTITÉ

“Pour un peuple de lecteurs” : telle est la vision de l'association Lire et faire lire qui s'est donnée pour missions de partager le plaisir de la lecture, de promouvoir une citoyenneté active et de favoriser l'échange intergénérationnel.

Fondée en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin, le Relais Civique, la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF (Union Nationale des Associations familiales), l'association nationale dont l'objet social est la promotion du goût de la lecture développe le programme Lire et faire lire sur les 96 départements métropolitains, 3 départements ultramarins ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie et Polynésie française. Les fédérations de la Ligue de l'Enseignement et les UDAF (Unions départementales des associations familiales) constituent les coordinations départementales Lire et faire lire responsables du projet politique sur leur territoire. Dans 15 départements, des associations coordonnent ou soutiennent le programme.

Lire et faire lire poursuit deux objectifs complémentaires :

- un objectif éducatif et culturel qui s'inscrit dans les priorités relatives au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue du ministère de l'Education nationale, participe à la promotion de la littérature jeunesse auprès des enfants et à la découverte de notre patrimoine littéraire.
- un objectif d'échange intergénérationnel destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre des enfants et des retraités.

Le programme Lire et faire lire appelle les bénévoles de plus de cinquante ans à partager leur plaisir de la lecture avec les enfants en s'engageant à intervenir une fois par semaine durant l'année scolaire auprès d'un petit groupe pour une séance d'une vingtaine de minutes de lecture. Les bénévoles interviennent dans les structures éducatives et culturelles (écoles, collèges, accueils de loisirs, bibliothèques, etc...) en accord avec les responsables éducatifs.

Ce programme est inspiré d'une action lancée à Brest en 1985. A la demande d'un instituteur, les membres de l'Office des Retraités et des Personnes Agées de Brest (ORPAB) sont entrés dans l'école Nattier pour aider au fonctionnement de la bibliothèque. Au fil des ans, leur intervention s'est élargie, les retraités devenant lecteurs. Cette initiative brestoise a fait l'objet d'une évaluation menée par l'Université de Bretagne Occidentale sous le titre « Les accompagnements entre générations dans l'univers scolaire ».

Bénéficiant depuis sa création de l'appui des pouvoirs publics nationaux et territoriaux (Lire et faire lire est agréée association nationale de jeunesse et d'éducation populaire), l'association a toujours agi en partenariat avec de nombreux acteurs de la société civile (organismes sociaux, entreprises et fondations, mécènes, donateurs particuliers, associations, médias...). 170 auteurs sont actuellement membres de son comité de soutien.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association nationale Lire et faire lire est dirigée par un Conseil d'Administration (C.A.) constitué de représentants de la Ligue de l'enseignement et de l'UNAF. Le C.A. détermine les orientations stratégiques et veille à leur mise en œuvre. Les membres du C.A., bénévoles, sont impliqués dans la gestion de l'association et participent aux commissions et groupes de travail, instances de réflexion et de décisions. La présidente est responsable du bon fonctionnement de la gouvernance et la représentante politique de l'association.

En 2015, le conseil d'administration de l'association est composé de :

Michèle Bauby-Malzac, Présidente de l'association Lire et faire lire

Alain Feretti (UNAF), Vice-Président

Rémy Guilleux (UNAF), Secrétaire

Eric Favey (Ligue de l'Enseignement), Trésorier

Patricia Humann (UNAF), Secrétaire adjointe

Marie Brillant (Ligue de l'Enseignement), Trésorière adjointe, remplacée en octobre 2015 par

Hélène Grimbelle (Ligue de l'Enseignement).

Administrateurs : Gérard David, Danièle Botrel, Martine Bermond, Sylvie Douet, Marie-France Popot (au titre de la Ligue de l'Enseignement) et Luc Flichy, Caroline Reymond, Etienne Guyot, Matthieu Valensi et Julie Marinucci (au titre de l'UNAF).

Les administrateurs participent aux commissions Communication, Partenariats, Rencontres, Priorités et accompagnement du réseau, Formation et au groupe réseau.

EQUIPE NATIONALE

L'équipe nationale met en œuvre les stratégies de Lire et faire lire. Le délégué général est le représentant permanent du conseil d'administration et pilote de l'association.

Laurent Piolatto, Délégué général

Magali Verdier, Animatrice réseau

Cécile Cornaglia, Animatrice réseau

Le siège national est un lieu de ressources et d'appui aux coordinations départementales. Il mobilise les partenaires de Lire et faire lire. Il est chargé de plaider en faveur de la lecture et du développement du lien intergénérationnel.



01 - AIN

UDAF
Céline Charière
04 74 32 11 48
12 bis rue de la Liberté
BP 30160
01004 Bourg en Bresse Cedex

02 - AISNE

Ligue de l'enseignement
Jean-Pierre Simon
03 23 54 53 29
22 rue du bois Morin
02370 Presles et Boves

UDAF

Pauline Pierre
03 23 23 90 68
16 av Georges Clémenceau
02200 Laon

03 - ALLIER

Ligue de l'enseignement
Pascale Gilles
04 70 46 85 22
42 rue du Progrès
BP 423
03004 Moulins Cedex

04 - ALPES DE HAUTE PROVENCE

Ligue de l'enseignement
Benoit Degrave
04 92 30 91 03
9 chemin des Alpilles
BP 9049
04991 Digne les Bains Cedex

UDAF

Sandrine Berger
04 92 30 59 10
le Florilège
39 bd Victor Hugo
04000 Digne les Bains

05 - HAUTES ALPES

Ligue de l'enseignement
Valérie Verdéja
04 92 56 02 03
2 av. Lesdiguières
05000 Gap

06 - ALPES MARITIMES

Lire et faire lire 06
Fernande Lucas
04 93 87 24 64
12 rue Vernier
06000 Nice

07 - ARDECHE

Ligue de l'enseignement
Florian Guyot
04 75 20 27 08
Boulevard de la Chaumette
BP 219
07002 Privas Cedex

08 - ARDENNES

Ligue de l'enseignement
Stéphanie Malterre
03 24 33 81 10
19 avenue de Montcy Notre Dame
BP 90071
08002 Charleville Mézières

09 - ARIEGE

Ligue de l'enseignement
Mylène Varona
05 61 02 80 02
13 rue du Lt Paul Delpech
09000 Foix

10 - AUBE

Ligue de l'enseignement
Nadia Rabat
03 25 82 68 68
15 Avenue d'Echenilly
10120 Saint Andre Les Vergers

11 - AUDE

Ligue de l'enseignement
Nathalie Sinatora
04 68 11 43 16
22 rue Antoine Marty
11020 Carcassonne Cedex

12 - AVEYRON

Ligue de l'enseignement
Annie Clément
05 65 77 36 07
2 rue Henry Dunant
BP 518
12005 Rodez

UDAF

Hélène Calmettes
05 65 73 31 92
1 rue du Gaz
BP 93330
12033 Rodez Cedex

13 - BOUCHES DU RHONE

Ligue de l'enseignement
Grégory Brandizi
04 91 24 31 83
192 rue Horace Bertin
13005 Marseille

14 - CALVADOS

Ligue de l'enseignement / Lire et faire lire dans le Calvados
Jean-Pierre Clet
16 rue de la Girafe
BP 5091
14078 Caen Cedex 05

UDAF/ Lire et faire lire dans le Calvados

Anais Geslot
02 31 54 64 20
49 rue de Lion sur mer
CS 85/448
14054 Caen Cedex 04

15 - CANTAL

Ligue de l'enseignement
Paul Dufour
04 71 48 95 55
7 rue 139eme RI
15000 Aurillac Cedex

16 - CHARENTE

Ligue de l'enseignement
Laurent Peslerbe
05 45 95 89 01
14 rue Marcel Paul
16008 Angoulême Cedex

UDAF

Christine Granet
05 45 39 31 93
73 impasse Joseph Niepce
CS 92417
16024 Angoulême

17 - CHARENTE MARITIME

Ligue de l'enseignement
Fanny Cantaud
05 46 41 00 05
Résidence Club La Fayette
Avenue de bourgogne
BP 1020
17041 La Rochelle Cedex 01

UDAF

Nicolas Eriau
05 46 28 37 00
5 rue Bois d'Huré
17140 Lagord

18 - CHER

Ligue de l'enseignement
Robin Fruhinsholz
02 48 48 01 00
5 rue Samson
18022 Bourges Cedex

UDAF

Elisabeth Lagonotte
02 48 75 45 93
29 av du 11 novembre 1918
18022 BOURGES Cedex

19 - CORREZE

Ligue de l'enseignement
Hélène Lacassagne
05 55 26 42 12
Impasse Pièce St Avid
BP 123
19004 Tulle Cedex

UDAF

Charlène Chambas
05 55 29 25 66
12 Place Martial Brigouleix
BP 120
19003 Tulle Cedex

21 - COTE D'OR

Ligue de l'enseignement
Frédéric O'bin
03 80 30 46 59
10 rue Camille Flammarion
21000 Dijon

UDAF

Létitia Barthelery
03 80 53 95 06
5 rue Nodot
21000 Dijon

Association de soutien à Lire et faire lire en Côte d'Or
Annie Hadacek
03 80 57 37 31
10 rue Camille Flammarion
21000 Dijon

22 - COTES D'ARMOR

Ligue de l'enseignement
Nathalie Larvol
02 96 94 16 08
89 boulevard Pringent
BP 528
22005 St Brieuc

UDAF

Séverine Ropers
02 96 33 06 43
28 boulevard Hérault
BP 114
22001 St Brieuc Cedex 1

23 - CREUSE

Ligue de l'enseignement
Manon Mixa
05 55 61 44 20
20 chemin des Granges
CS 30343
23007 Guéret Cedex

UDAF

Agnès Terrade
05 55 52 08 00
50 av d'Auvergne
BP 142
23003 Guéret Cedex

24 - DORDOGNE

Ligue de l'enseignement
Gaël Lassalvetat
05 53 02 44 17
82 av. Georges Pompidou
BP 1055
24001 Périgueux Cedex

25 - DOUBS

Ligue de l'enseignement
Coralie Duval
03 84 35 12 11
14 rue Violet
25000 Besançon

26 - DROME

Ligue de l'enseignement
Didier Gay
04 75 82 44 76
26/32 av. Sadi Carnot
BP 133
26001 Valence Cedex

UDAF

Muriel Bernard
04 75 78 27 44
2 rue de la Pérouse
26000 Valence

27 - EURE

Ligue de l'enseignement
Charlotte Saint-Laurent
02 32 39 96 87
1 rue St Thomas
27000 Evreux

UDAF

Valérie Lefebvre
02 32 29 67 00
32 rue Jacquard
BP 686
27006 Evreux Cedex

Association Lire et faire lire
Sophie Delaporte
02 32 59 65 16
Ecole les Dominos
4 rue du Lierre
27100 Val de Reuil

28 - EURE ET LOIR

Ligue de l'enseignement
Nicole Barillon
02 37 84 05 91
10, Avenue de Bretagne
BP 51079
28302 Mainvilliers

UDAF

Alexandra Touchard
02 37 88 32 57
6 rue Charles Coulomb
CS 20011
28008 Chartres Cedex

Lire et faire lire

29 - FINISTERE

Ligue de l'enseignement
Jacqueline Chevalier
02 98 02 18 47
27 rue Dixmude
CS 32958
29229 Brest Cedex 2

UDAF

Isabelle Uguen
02 98 33 30 52
15 rue Gaston Planté
CS 82927
29229 Brest Cedex 2

2A - CORSE DU SUD

Ligue de l'enseignement
Laura Benedetti
04 95 21 41 97
15 Parc Cunéo d'Ornano
BP 27
20181 Ajaccio Cedex

2B - HAUTE CORSE

Ligue de l'enseignement
Céline Bastelica
04 95 36 17 62
Maison des associations
rue San Angelo
20100 Bastia

UDAF

Georgette Simeoni
04 95 32 67 86
4, cours Pierangeli
20200 Bastia

30 - GARD

Ligue de l'enseignement
Audrey Toulon
04 66 64 11 30
2 impasse Jean Macé
30900 Nîmes

UDAF

Frédérique Bernard-Saez
04 66 23 98 88
2133 ancienne route d'Anduze
30900 Nîmes

31 - HAUTE GARONNE

Lire et faire lire 31
Anne-Marie Colin
06 86 84 56 38
31 rue des Amidonniers
BP 436
31009 Toulouse Cedex 6

32 - GERS

Ligue de l'enseignement
Muriel Peres
05 62 60 64 34
36 rue des Canaris
BP 20587
32022 Auch Cedex 09

33 - GIRONDE

Ligue de l'enseignement
Camille Bachelier
05 56 44 52 25
Château Betailhe
Chem. De l'Eglise romane
33370 Artigues-près-Bordeaux

34 - HERAULT

Ligue de l'enseignement
Katia Gueddouche
04 67 04 34 90
Immeuble Edouard VII
22 rue de Claret
34070 Montpellier

35 - ILLE ET VILAINE

Ligue de l'enseignement
Jérôme Glmenez
02 99 67 10 62
45 rue Capitaine Maignan
35000 Rennes

UDAF

Charlotte Velly
02 23 48 27 07
Rue Maurice Le Lannou
ZAC Atalante-Champeaux
CS 14226
35000 Rennes Cedex

36 - INDRE

Ligue de l'enseignement
Emmanuelle Dunand-Chevallier
02 54 61 34 37
23 boulevard de la Valla
BP 77
36002 Chateauroux

UDAF

Nathalie Rhimbert-Bonnet
02 54 60 45 82
40bis avenue Pierre de Coubertin
BP 44
36001Chateauroux Cedex

37 - INDRE ET LOIRE

Ligue de l'enseignement
Aude Girardeau
02 47 05 37 25
57 boulevard Heurteloup
BP 4119
37041 Tours Cedex 1

38 - ISERE

Ligue de l'enseignement
Emilie Gagnière
04 38 12 41 52
33 rue Joseph Chanrion
38000 Grenoble

39 - JURA

Ligue de l'enseignement
Coralie Duval
03 84 35 12 11
280 rue des Violettes BP 185
39005 Lons le Saunier

UDAF

Isabelle Desgouilles
03 84 47 87 27
4 rue Edmond Chapuis -BP 172
39005 Lons le Saunier

40 - LANDES

Ligue de l'enseignement
Céline Pineau
05 58 06 31 32
122 rue du Général de Lobit
40000 Mont de Marsan

41 - LOIR ET CHER

Ligue de l'enseignement
Anne-Laure Cabiroi
02 54 43 10 96
4 rue Bourceul
41010 Blois Cedex

UDAF

Christine Peteau
02 54 90 23 43
45 av. du Maréchal Maunoury
41000 Blois

42 - LOIRE

Ligue de l'enseignement/ Lire et faire lire dans la Loire
Patrick Lablanche
04 77 49 54 85
6 rue Buisson
BP 514
42007 St Etienne Cedex 01

43 - HAUTE LOIRE

Lire et faire lire 43
Marie Pillon
04 71 05 01 61
Le fraisse
43150 Laussonne

44 - LOIRE ATLANTIQUE

Ligue de l'enseignement
Mathieu Bréard
02 51 86 33 22
9 rue des olivettes
BP 74107
44041 Nantes Cedex 01

UDAF

Catherine Boulic
02 51 80 30 06
35 A rue Paul Bert
BP 10509
44039 Nantes Cedex 04

45 - LOIRET

Ligue de l'enseignement
Auréli Joubert
02 38 62 75 37
Avenue du Parc Floral
45100 Orléans La Source

46 - LOT

Ligue de l'enseignement
Christelle Lopez-Bozonet
05 65 24 25 58
121 rue Victor Hugo
46000 Cahors

47 - LOT ET GARONNE

Ligue de l'enseignement
Laurence Lamorlette
05 53 77 05 47
108 rue Fumadelles
47000 Agen

48 - LOZERE

Ligue de l'enseignement
Stéphanie Julien
04 66 49 00 30
23 rue de la Chicanette
BP 16
48001 Mende Cedex

49 - MAINE ET LOIRE

Ligue de l'enseignement
Sylvie Douet
02 41 96 11 54
14 bis avenue Marie Talet
49100 Angers

UDAF

Christophe Gabillard
02 41 36 51 02
4 avenue Patton
BP 90326
49003 Angers Cedex 01

50 - MANCHE

Ligue de l'enseignement / Lire et faire lire dans la Manche
Charles Pagnon
02 33 77 42 54
5 boulevard de la Dollé
50009 Saint Lo Cedex

51 - MARNE

Lire et faire lire dans la Marne
Claire Métreau
03 26 84 36 90
19/23 rue Alphonse Daudet
B.P 2187
51081 Reims cedex

52 - HAUTE MARNE

Ligue de l'enseignement
Juliette Bontemps
03 25 03 28 20
23 rue du Vieux Moulin
BP 2041
52902 Chaumont Cedex 9

53 - MAYENNE

Ligue de l'enseignement
Charlène Mur
02 43 56 43 37
33 bis allée du Vieux St Louis
BP 1424
53014 Laval Cedex

UDAF

Céline Rondeau-Gardie
02 43 49 52 89
26 rue des Docteurs Calmette et Guérin
BP 1009
53010 Laval Cedex

54 - MEURTHE et MOSELLE

Ligue de l'enseignement
Gaëtan Belhenniche
03 83 92 56 11
49 rue Isabey
CS 85221
54052 Nancy Cedex

55 - MEUSE

Ligue de l'enseignement
Sarah Lagnier
03 29 79 12 52
15 rue Robert Lhuerre
BP 59
55001 Bar le Duc Cedex

UDAF

Élodie Aimond
03 29 79 52 46
7 bis Quai Carnot
BP 107
55002 Bar le Duc Cedex



56 - MORBIHAN

Ligue de l'enseignement
Elise Gosselin
02 97 21 17 43
51 avenue Chenailier
BP 313
56103 Lorient Cedex

UDAF
Florence Vigneau
02 97 54 79 02
47 rue Ferdinand le Dressay
BP 74
56002 Vannes Cedex

57 - MOSELLE

Ligue de l'enseignement
Catherine Solofrizzo
03 87 66 10 51
3 rue Gambetta
BP 90803
57013 Metz Cedex 01

UDAF
Isabelle Hallinger
03 87 52 30 69
1 avenue Leclerc de
Hauteclouque
BP 20557
57009 Metz cedex 1

58 - NIEVRE

Ligue de l'enseignement
Yannick Vincent
03 86 71 97 52
7/11 Rue Commandant Rivière
58000 Nevers

59 - NORD

Ligue de l'enseignement
Francesca Dhellemme
03 20 14 55 13
7 rue Alphonse Mercier
59000 Lille

UDAF
Jeanne-Marie Hebbinckuys
03 20 50 73 77
281 rue de Solférino
59000 Lille

60 - OISE

Ligue de l'enseignement
Emilie Cezarine
03 44 48 16 81
19 rue Arago - ZAC de Ther
60000 Beauvais

UDAF
Audrey Carpentier
03 44 06 83 83
35 rue du Maréchal Leclerc
BP 10815
60008 Beauvais Cedex

61 - ORNE

Ligue de l'enseignement / Lire et faire lire dans l'Orne
Julien Cartier
02 33 82 37 86
52 rue de l'Ecusson
61000 Alençon

UDAF / Lire et faire lire dans
l'Orne
Christine Lerat
02 33 80 32 22
44 rue de Cerisé BP 32
61001 Alençon Cedex

62 - PAS DE CALAIS

Ligue de l'enseignement
Simon Rousselle
03 21 24 48 89
55 rue Michelet
BP 20736
62031 Arras

UDAF
Julie Marinucci
03 21 71 21 88
16 boulevard Carnot
62000 Arras

63 - PUY DE DOME

Ligue de l'enseignement
Natacha Sauzion
04 73 91 00 42
31 rue Pélissier
63100 Clermont Ferrand

64 - PYRENEES ATLANTIQUES

Ligue de l'enseignement
Coralie Barreau
05 59 32 00 66
Résidence Boyrie
17 rue de Boyrie
64000 Pau

65 - HAUTES PYRENEES

Ligue de l'enseignement
Rosa Rougeot
05 62 44 50 53
1 rue Miramont
65000 Tarbes

UDAF
Christine Agut
05 62 44 03 66
12 avenue Bertrand Barère
65000 Tarbes

66 - PYRENEES ORIENTALES

Lire et faire lire 66
Suzanne Sylvestre-Panthen
04 68 88 12 01
1 rue Michel Doutres
66027 Perpignan Cedex

67 - BAS RHIN

Ligue de l'enseignement
Lise Milhau
03 90 40 63 77
15 rue Industrie
67400 Illkirch Graffenstaden

UDAF
Samira Boudouaz
03 69 57 90 40
19/21 rue du Fbg National
BP 62
67067 Strasbourg Cedex

68 - HAUT RHIN

Ligue de l'enseignement
Franck Argast
03 89 45 70 02
2 rue des Alpes
BP 40066
68392 Sausheim cedex

UDAF
Sylvie Barthélémy
03 89 30 33 13
7 rue de l'abbé Lemire
CS 30099
68025 Colmar cedex

69 - RHONE

Lire et faire lire dans le Rhône
Agnès Descours
04 72 60 04 78
20 rue François Garcin
69423 Lyon Cedex 03

70 - HAUTE SAONE

Ligue de l'enseignement
Claudine Bilquey
03 81 25 06 39
14 rue Violet
25000 Besançon

UDAF

Carole Marthey
03 84 97 52 24
49 rue Gérôme
BP 1
70001 Vesoul

71 - SAONE ET LOIRE

Ligue de l'enseignement
Philippe Lenglet
03 85 23 02 53
17 Place des Tulipiers
71000 Mâcon

72 - SARTHE

Ligue de l'enseignement
Benjamin Dagard
02 43 39 27 27
18 rue Béranger
72018 Le Mans Cedex 2

73 - SAVOIE

Ligue de l'enseignement
Philippe Moscarola
04 79 33 85 53
81 chemin des Écureuils
BP 403
73004 Chambéry Cedex

74 - HAUTE SAVOIE

Lire et faire lire 74
Maryse Devin
04 50 36 58 31
184 route des crets
74250 Viuz en Sallaz

75 - PARIS

Ligue de l'enseignement
Annie Ysebaert
01 53 38 85 80
167 Boulevard de la Villette
75010 Paris

UDAF

Louis-Pascal Kneppert
01 48 74 80 74
28 place Saint Georges
75009 Paris

76 - SEINE MARITIME

Ligue de l'enseignement
Michèle David
02 32 74 92 21
32 rue Clovis
76600 Le Havre

78 - YVELINES

Ligue de l'enseignement
Florence Cazaux
01 30 13 05 90
7-9 rue Denis Papin
78190 Trappes

UDAF

Françoise Guinet
01 39 20 37 64
5 rue de l'Assemblée Nationale
78009 Versailles

79 - DEUX SEVRES

Ligue de l'enseignement
Sarah Klinguer
05 49 77 80 13
2 rue Jacques Daguerre
BP 3091
79012 Niort Cedex

UDAF

François Piot
05 49 04 76 93
171 av de Nantes - BP 8519
79025 Niort Cedex

80 - SOMME

Ligue de l'enseignement
Christelle Laurent
03 22 71 51 86
10 rue Jean XXIII
BP 2709
80027 Amiens Cedex

81 - TARN

Ligue de l'enseignement
Christine Peyrelongue
05 63 54 04 83
11 rue Fonvieille
BP 54
81011 Albi Cedex 9

82 - TARN ET GARONNE

Ligue de l'enseignement
Alicia Jourdan
05 63 63 11 36
709 bd Alsace Lorraine
BP 10815
82001 Montauban Cedex

83 - VAR

Ligue de l'enseignement
Valérie Laugier
04 94 24 72 81
68 av. Victor Agostini
83000 Toulon

84 - VAUCLUSE

Ligue de l'enseignement
Cécile Garaix Lazime
04 90 13 38 05
5 rue Adrien Marcel
84000 Avignon

85 - VENDEE

Ligue de l'enseignement
Emilie Piveteau
02 51 36 45 90
41 rue Monge
BP 23
85001 La Roche sur Yon Cedex

86 - VIENNE

Ligue de l'enseignement
Jacques Demiot
05 49 38 37 47
18 rue de la Brouette du
Vinaigrier - BP 187
86005 Poitiers Cedex



Lire et faire lire

87 - HAUTE VIENNE

Ligue de l'enseignement
Cécile Ezquerra
05 55 03 36 14
22 rue du lieutenant Meynieux
87000 Limoges

UDAF

Caroline Reymond
05 55 10 53 58
18 rue G. et V. Lemoine
87065 Limoges Cedex

88 - VOSGES

Ligue de l'enseignement
Philippe Urbain
03 29 69 64 68
15, rue du Général de Reffye
88000 Epinal

89 - YONNE

Ligue de l'enseignement
Nadège Leclerc
03 86 51 32 35
57 av. Clairions
89000 Auxerre

90 - BELFORT

Ligue de l'enseignement
Yves Feurtay
03 84 28 78 72
Maison du Peuple
Salle 2 25
90020 Belfort

91 - ESSONNE

Ligue de l'enseignement
Benjamin Cailleau
01 69 36 08 16
8 Allée Stéphane Mallarmé - BP 58
91002 Evry Cedex

UDAF

Sylvie Bourgeois
06 31 61 75 39
315 Square des Champs Elysées
91080 Courcouronnes

92 - HAUTS DE SEINE

Lire et faire lire 92
Marie-France Popot
06 09 05 65 13
24 boulevard de la seine
92000 Nanterre

93 - SEINE SAINT DENIS

Ligue de l'enseignement
Stephan Bourtayre
01 48 96 25 29
119 rue Pierre Semard
93000 Bobigny

94 - VAL DE MARNE

Ligue de l'enseignement
Ingrid Sylvestre
01 43 53 80 38
88 rue Marcel Bourdarias
BP 81
94142 Alfortville cedex

UDAF

Christelle Dos Santos
01 45 10 32 78
3 av du Général de Gaulle
94475 Boissy Saint Léger Cedex

95 - VAL D'OISE

Ligue de l'enseignement
Bruno Anselmetti
01 30 31 89 49
2/4 rue Berthelot
95300 Pontoise

971- GUADELOUPE

Ligue de l'enseignement
Pascal Moestus
05 90 83 05 65
4 - 5 Quai Ferdinand de Lesseps
BP 232
97156 Pointe-à-Pitre Cedex

972-MARTINIQUE

Ligue de l'enseignement
Fabrice Vaillant
05 96 60 87 91
31 rue Perrinon
97200 Fort de France

973 - GUYANE

Ligue de l'enseignement
Dominique Loubé
05 94 29 25 98
Rectorat de Guyane
97300 Cayenne

974-REUNION

Ligue de l'enseignement/Lire et faire lire 974
Yasmina Chenini
02 62 20 45 72
24 rue Jean COCTEAU
8 résidence Anaxagore
BP 839
97476 Saint Denis Cedex

976 - MAYOTTE

Ligue de l'enseignement
02.69.70.15.16
Véronique Quentin
105 rue Soweto
97600 Mamoudzou

987-POLYNESIE

Ligue de l'enseignement
Joël Mathel
(00) 689 50 04 28
77 rue Octave Moreau
BP 341
98713 Papeete

Le programme Lire et faire lire est présent dans **101** coordinations.
(96 départements métropolitains, 3 ultra-marins, la Nouvelle Calédonie et
La Polynésie).

45 coordinateurs pour l'UNAF

91 coordinateurs pour la Ligue
de l'enseignement

15 associations coordinatrices
ou de soutien

RAPPORT MORAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 20 MAI 2016

2015, année anniversaire

L'année 2015 a été marquée par le début des célébrations des 15 ans de Lire et faire lire dans tous les départements. Ce lancement à la Bibliothèque nationale de France, en octobre, a été l'occasion de retracer en quinze idées fortes « La belle histoire de Lire et faire lire », projet à la fois modeste et ambitieux, imaginé par un écrivain, Alexandre Jardin, et trois associations (le Relais Civique, la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF). Amis, partenaires, écrivains et bénévoles ont pu témoigner de leur attachement à Lire et faire lire et ce fut un moment particulièrement fort et émouvant.

Cette année anniversaire nous a également permis de remercier les bénévoles de Lire et faire lire en leur donnant la possibilité de rencontrer les auteurs qui rythment leurs séances de lecture. L'enrichissement culturel des bénévoles et le développement de la convivialité faisaient partie, rappelons-le, des orientations prioritaires retenues pour le développement de Lire et faire lire entre 2014 et 2017.

Quinze rencontres ont ainsi été organisés dans quinze villes. Les quinze intervenants auteurs d'albums, de nouvelles et de romans, illustrateurs, poètes, sont représentatifs de la variété et de la diversité de la littérature de jeunesse. Ces rencontres ont pu être organisées grâce au soutien de la Sofia (Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit), nouveau partenaire de Lire et faire lire.

2015, année de la formation

2015 aura été une année décisive pour la qualité de l'intervention des lecteurs. Pour la première fois dans presque tous les départements ont été proposées aux nouveaux bénévoles des formations « initiales » autour de deux axes : la découverte de la littérature jeunesse et la lecture à voix haute.

Ces formations initiales permettent aux bénévoles, souvent inquiets et empreints de doute en début d'année scolaire, d'être rassurés sur leurs capacités à être de bons lecteurs à voix

haute, et de faire des choix de lecture de manière avisée.

En outre elles fidélisent les nouveaux bénévoles qui se sentent accompagnés dans leur parcours à Lire et faire lire.

Ces journées départementales entièrement financées grâce à la Fondation SNCF ont concerné plus de 2000 nouveaux bénévoles.

Vous savez à quel point je considère ces formations comme essentielles. Le processus est en marche et je pense que le mouvement est irréversible.

2015, année de l'innovation

NOUVEAUX PUBLICS

En 2015, le programme de Lire et faire lire a été étendu à un nouveau public, les pré-adolescents, dans le cadre du projet « Temps-Livres ». Ce projet qui s'inscrit dans l'une des deux orientations prioritaires retenues par les administrateurs de Lire et faire lire en 2014, « Développer Lire et faire lire auprès des publics et sur des territoires », consiste à développer notre action auprès d'un public de pré-adolescents, public fortement concerné par le décrochage de la lecture en tant que pratique de loisirs.

En mars 2015, « Temps-Livres » a été distingué par le Président de la République dans le cadre du dispositif « La France s'engage », mis en œuvre par le ministère de la Ville, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative et financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse. Notre objectif est que des lecteurs interviennent auprès des 9-12 ans dans cinquante départements au bout de 3 ans. Pari ambitieux mais que nous mènerons à bien, j'en suis sûre. Les coordinations volontaires bénéficient d'un accompagnement financier et d'un module de formation pour les bénévoles destiné à préparer ces derniers à la lecture aux plus grands.

Temps-Livres nous a également décidés à travailler plus étroitement avec les équipes éducatives des collèges et des écoles (chefs d'établissement, enseignants et documentalistes) dans le cadre de la refonte des cycles scolaires et la création du nouveau « cycle 3 », qui lie dorénavant la fin du primaire à la 6ème.

NOUVEAUX TERRITOIRES

« La question des territoires que l'on sait depuis toujours être une grande source d'inégalité », comme l'a écrit le sociologue Christophe Evans, fut l'une des problématiques abordées lors de notre colloque « Pour un égal accès des enfants à la lecture ».

Le nouveau partenariat noué avec la Fondation des Aéroports de Paris va contribuer, nous l'espérons, à réduire ces inégalités en nous permettant de nous développer dans les structures éducatives et culturelles situées en quartiers prioritaires, et notamment en région parisienne et dans les DOM-TOM, lieux hébergeant les infrastructures aéroportuaires.

Afin d'impliquer davantage les collectivités territoriales dans le développement de Lire et faire lire, une convention de partenariat a été signée avec l'Association des Maires de France en juin 2015, en présence d'écrivains membres du comité de soutien de Lire et faire lire. Dans le cadre de la mise en place des projets éducatifs des territoires (PEDT) dans l'ensemble des communes de France, nous souhaitons que de plus en plus de maires s'engagent à accueillir des bénévoles Lire et faire lire dans le cadre de projets éducatifs partagés autour de la lecture.

NOUVEAU LIEN AVEC NOS PARTENAIRES : UN COMITÉ DES MÉCÈNES

L'année 2015 a vu la constitution d'un comité des mécènes, qui a associé plus étroitement les financeurs au projet de Lire et faire lire et leur a donné l'opportunité d'imaginer des actions communes liées à la lecture. Ce comité donne à la fois aux mécènes une vision générale de notre projet et nous permet de notre côté de bénéficier de leur expertise.

15 ans, et après ...

Concrétiser

2016 verra le déploiement des projets initiés en 2015.

En lien avec le projet « Temps livres », des interrégionales et un colloque seront consacrés à la thématique « Lire aux pré-adolescents ».

Par ailleurs, avec le concours de la Fondation ADP, un « Guide des lectures » pour « partager le plaisir de lire et prévenir l'illettrisme » sera diffusé à chaque bénévole. Conçu comme un véritable petit album, il fournira des références, des conseils pratiques et apportera l'éclairage d'experts de la lecture. Ce sera pour tous un véritable outil de formation.

En outre, la Charte pour un partenariat entre Lire et faire lire et les bibliothèques soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication sera l'occasion de tisser des liens plus solides entre les coordinateurs, les bénévoles et les bibliothécaires : formation des lecteurs, séances de lecture...

Enfin, dans le cadre de la convention signée avec l'AMF, un label « Ma commune/mon interco aime Lire et faire lire » sera créé et attribué aux collectivités territoriales engagées dans notre programme, qui en auront fait la demande et qui seront sélectionnées.

Innover encore

Quant à l'innovation, elle se manifestera par deux nouveaux projets.

Des rencontres en milieu rural

Dans la continuité du partenariat avec la Sofia, des rencontres d'auteurs et d'illustrateurs jeunesse seront organisées dans des communes de moins de 3500 habitants et s'inscriront dans le cadre de la programmation de « Lectures Communes » de l'Association des Maires Ruraux de France. Permettre aux bénévoles de découvrir les univers et les coulisses de fabrication des livres lus aux enfants, faire vivre la littérature jeunesse et mobiliser les acteurs du livre dans une commune rurale, tels sont les objectifs de ces rencontres.

Lire la science

Le second projet « Je lis la science » en partenariat avec Safran a pour ambition de faire découvrir aux enfants la richesse de la littérature à caractère scientifique (romans, nouvelles, documentaires, albums...) et de montrer aussi l'apport de la science dans la formation des citoyens. Sur le modèle de l'opération « Sacs de pages », des « Sacs de science » seront diffusés dans les départements volontaires.

Et sur le long terme

Quelques pistes :

- Mener une réflexion sur le lien avec les familles et le soutien à la parentalité. Définie comme l'une des nos orientations prioritaires, cette thématique sera le fil conducteur de l'année 2017.
- Conduire une analyse sur l'accompagnement du réseau : comment améliorer le pilotage des coordinations, comment renforcer les équipes départementales en accroissant le rôle des bénévoles, quels enseignements tirer des co-pilotages Ligue et UDAF dans les départements ?
- Compléter la recherche de partenaires institutionnels et de mécènes par la recherche de nouvelles sources de financement.
- Placer encore davantage les bénévoles au cœur de notre action : formation initiale pour tous, rencontre avec les auteurs... Développer le lien social entre les bénévoles pour leur épanouissement personnel : rencontres conviviales, échanges de pratiques... Les rendre encore plus acteurs du programme : présence aux commissions, augmentation des bénévoles relais et référents, équipes de coordination...

« Ceux qui ne lisent pas de livres n'ont qu'une seule vie, les pauvres, la leur. »

Les bénévoles de Lire et faire lire, les coordinateurs, les administrateurs, l'équipe nationale, nos partenaires illustrent, à l'inverse, et de façon magnifique cette citation d'Umberto Eco. Ils sont riches d'une multitude de vies qu'ils font partager avec passion. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. »

Michèle Bauby-Malzac

Présidente de Lire et faire lire

La belle histoire des 15 ans de Lire et faire lire avec Alexandre Jardin, Hélène Grimbelle (Ligue de l'Enseignement), Michèle Bauby-Malzac, présidente de Lire et faire lire, Gérard David, ancien président de Lire et faire lire et Rémy Guilleux (UNAF)

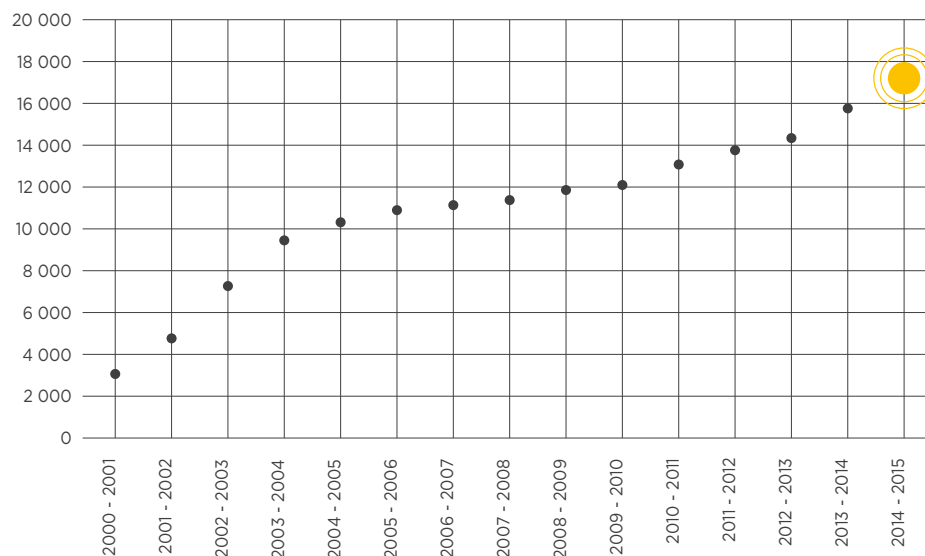


BILAN DES ACTIONS

Les bénévoles

En 2014-2015, 17 262 bénévoles lecteurs sont mobilisés par Lire et faire lire. Avec un taux de renouvellement de 16,2%, nous avons enregistré une croissance de 8,45 %, soit une augmentation par rapport à 2013-2014 de 1 345 lecteurs.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉVOLES



17 262
bénévoles

soit
+ 1 345
bénévoles
en 1 an
+ 14 262
bénévoles
en 15 ans

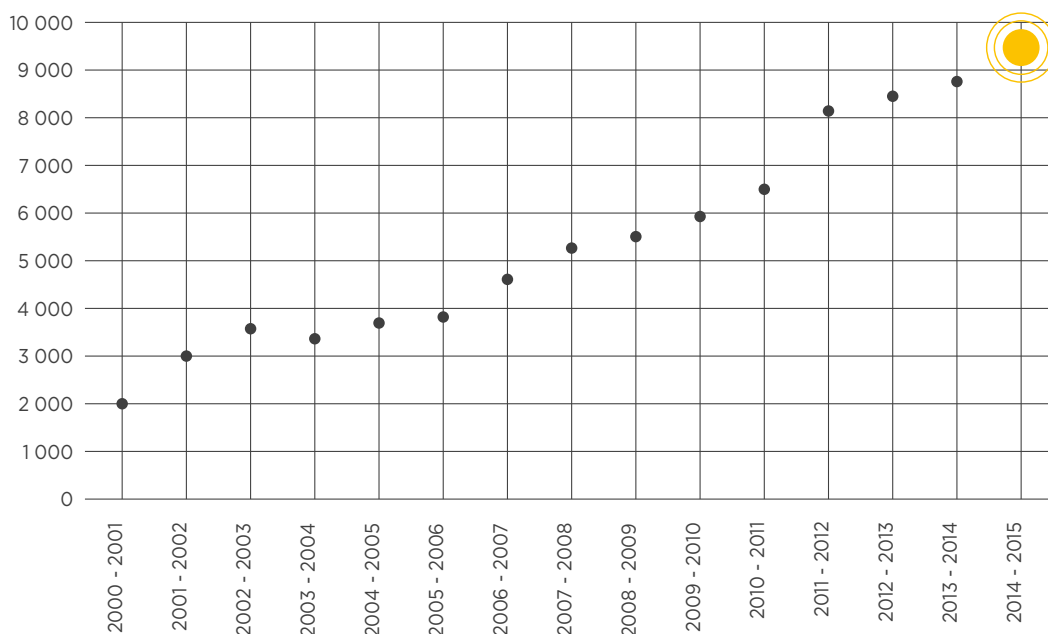
639 000 enfants ont bénéficié des lectures des bénévoles Lire et faire lire lors de près de 621 400 séances organisées dans les structures éducatives. Cela représente environ 2 485 600 séances enfants.

Les structures d'accueil

En 2014-2015, nous comptabilisons 9421 structures accueillant Lire et faire lire, soit 7369 écoles et 2052 autres structures d'accueil avec une progression globale de 8 % par rapport à 2013-2014 (700 structures supplémentaires).

Lire et faire lire est présent sur l'ensemble du territoire national dans 3645 communes.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STRUCTURES D'ACCUEIL



9 421
structures
d'accueil

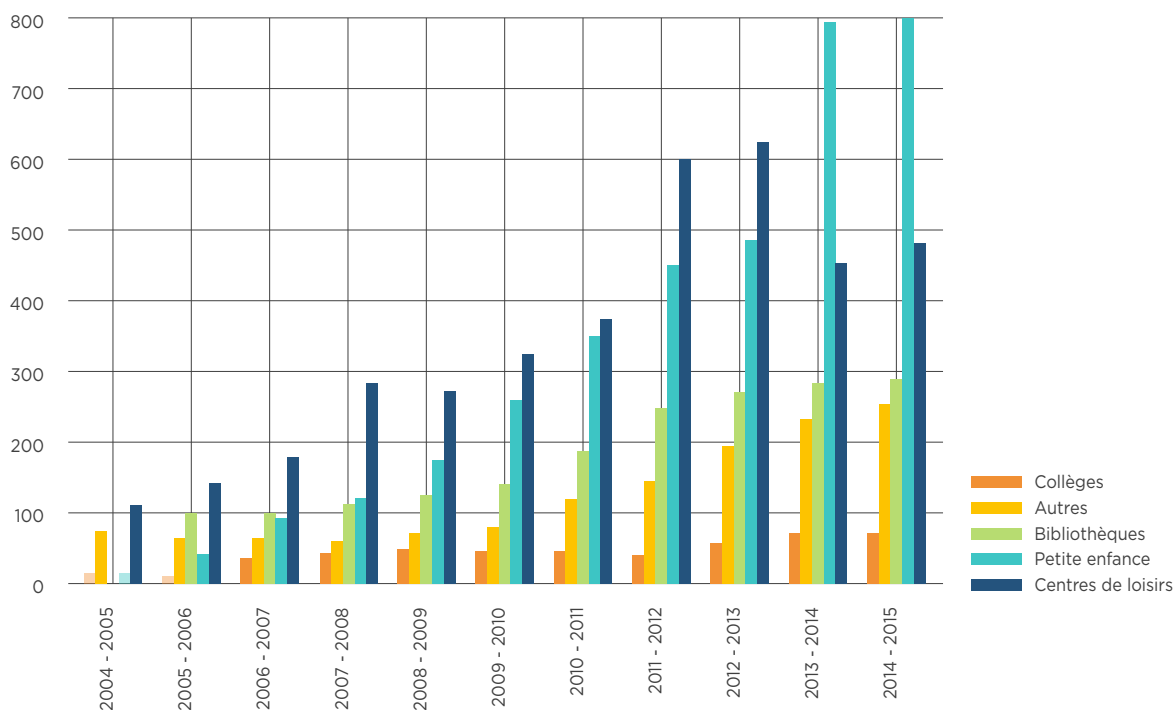
soit
+ 700
structures
d'accueil
en 1 an
+ 7 421
structures
d'accueil
en 15 ans

Crédit photos : Benoît Debuissier



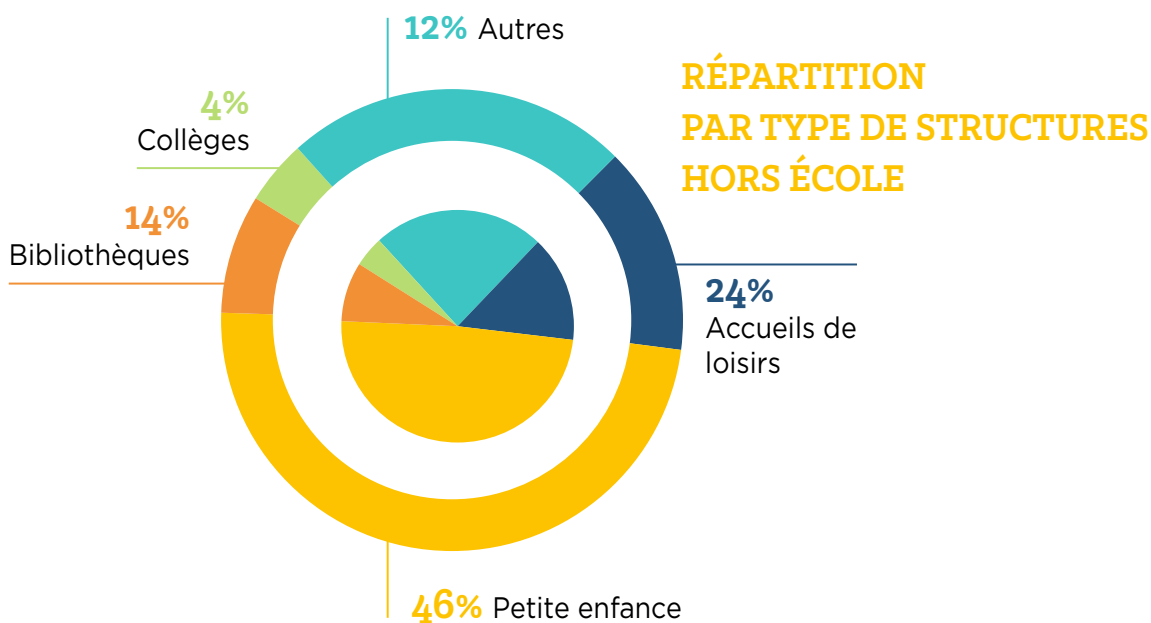
Outre l'École, nous sommes présents dans les bibliothèques, les centres de loisirs, les structures Petite enfance, les collèges et d'« autres » structures qui sont pour la plupart des établissements médicaux, des centres d'accueil des gens du voyage, des établissements pénitentiaires ou des centres sociaux.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STRUCTURES D'ACCUEIL HORS ÉCOLE, ENTRE 2005 ET 2015

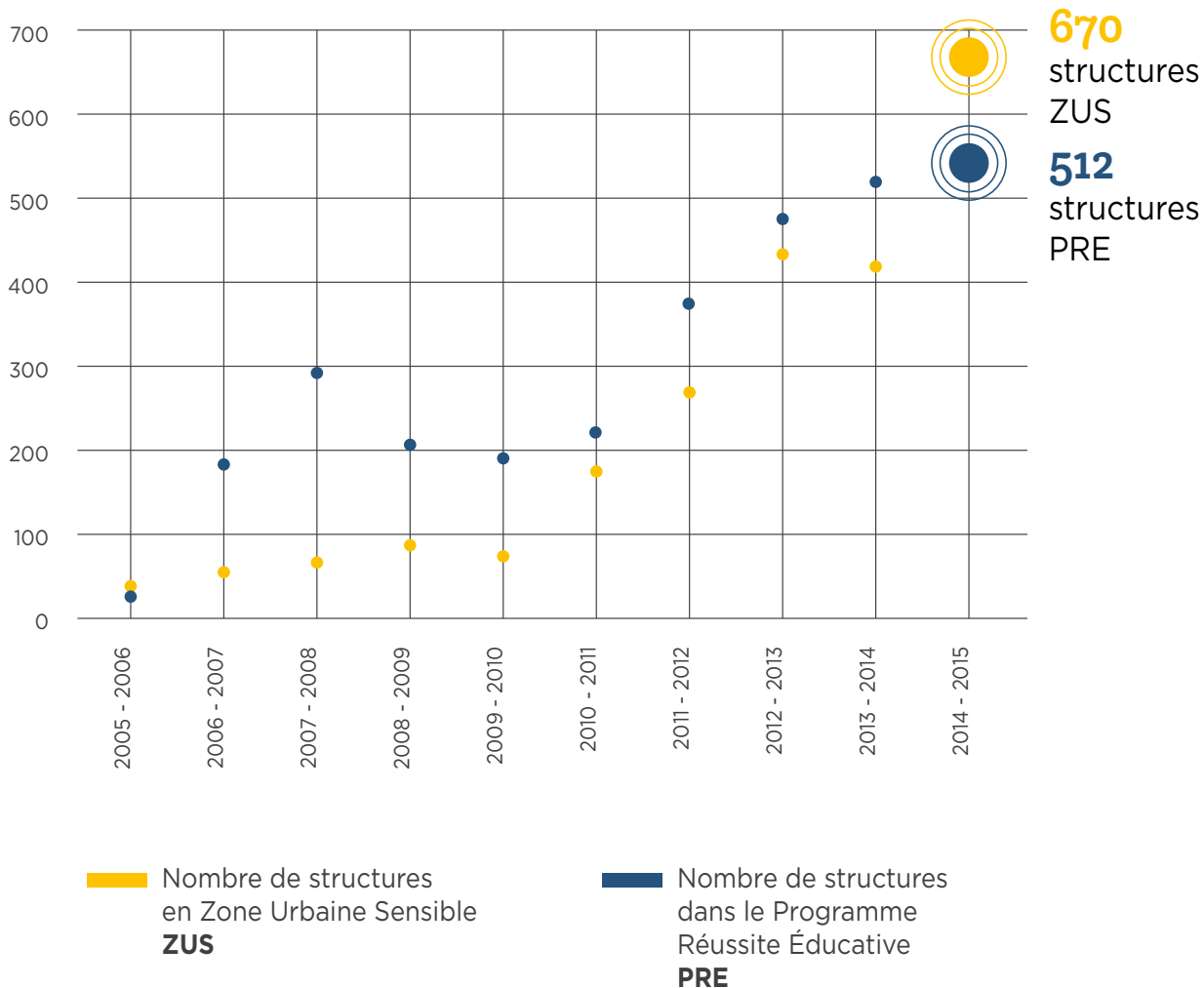


Les écoles représentent 78 % des structures d'accueil de Lire et faire lire avec 52,36 % d'écoles élémentaires et 47,63 % de maternelles.

686 structures relèvent de l'éducation prioritaire (REP+, ECLAIR ou RRS).



LIRE ET FAIRE LIRE DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE



Lire et faire lire inscrit dans la réforme des rythmes éducatifs

Sur l'année scolaire 2014-2015, 85 départements ont déclaré en juin 2015 être impliqués dans la mise en place des nouveaux temps éducatifs. Cela a concerné 676 communes, 1099 structures et 2172 bénévoles intervenant dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires.



Marie Lallouet et Stéphane Bonn ry lors de la Rencontre interr gionale de Paris

La situation g n rale par d partement

Sur la base d'un questionnaire de bilan d partemental rempli par les coordinations d partementales, nous pouvons rendre compte de la situation de Lire et faire lire en France sur l'ann e 2014/2015 (chiffres arr t s au 1^{er} septembre 2015).

Le tableau ci-dessous synth tise, d partement par d partement, la pr sence des b n voles lecteurs et l'implantation dans les structures  ducatives d'accueil.

Pour certains b n voles comme pour les structures d'accueil, l'action Lire et faire lire est engag e depuis plusieurs ann es, pour d'autres l'exp rience est plus r cente. Pour les effectifs b n voles, ce tableau ne rend pas compte du renouvellement qui concerne 8,45 %, des lecteurs.

On note en termes d'effectifs une grande disparit  d'un d partement   l'autre. Nul doute que les conditions de mise en  uvre soient d terminantes et qu'il y ait un lien direct entre la disponibilit  des coordinateurs, les financements mobilis s pour Lire et faire lire et les r sultats chiffr s.

Toutefois, gr ce   ces donn es, nous pourrions d terminer notre mobilisation pour le d veloppement de Lire et faire lire, en fonction des moyens disponibles dans les coordinations.

DÉPARTEMENT	COORDINATION	Date de démarrage de l'action	BÉNÉVOLES		STRUCTURES	
			2013-2014	2014-2015	2013-2014	2014-2015
01 - AIN	UDAF	2000	144	157	75	65
02 - AISNE	Ligue / UDAF	1999	113	123	22	33
03 - ALLIER	Ligue	1999	163	156	75	80
04 - ALPES DE HAUTE PROVENCE	Ligue / UDAF	2002	43	48	32	37
05 - HAUTES ALPES	Ligue	2000	28	28	4	4
06 - ALPES MARITIMES	LFL 06	1999	175	180	160	141
07 - ARDECHE	Ligue	2004	130	157	65	69
08 - ARDENNES	Ligue	2003	30	55	15	23
09 - ARIEGE	Ligue	2000	65	48	41	60
10 - AUBE	Ligue	2002	78	76	56	60
11 - AUDE	Ligue	2000	104	101	67	87
12 - AVEYRON	Ligue / UDAF	2000	94	116	68	70
13 - BOUCHES DU RHONE	Ligue	2001	240	306	140	119
14 - CALVADOS	LFL dans le Calvados	2001	130	124	52	54
15 - CANTAL	Ligue	2001	NR	64	NR	38
16 - CHARENTE	Ligue / UDAF	2001	155	178	72	70
17 - CHARENTE MARITIME	Ligue/ UDAF	2000	259	247	131	148
18 - CHER	Ligue /UDAF	2004	93	111	54	83
19 - CORREZE	Ligue /UDAF	2002	178	178	77	77
2A - CORSE DU SUD	Ligue	2000	65	39	46	37
2B - HAUTE CORSE	Ligue/ UDAF	2012	27	22	22	18
21 - CÔTE D'OR	Ligue / UDAF	2000	72	77	70	69
22 - CÔTES D'ARMOR	Ligue / UDAF	1999	191	201	105	116
23 - CREUSE	Ligue/UDAF	2003	33	40	26	26
24 - DORDOGNE	Ligue	2001	117	113	55	47
25 - DOUBS	Ligue	2000	78	60	37	41
26 - DROME	Ligue /UDAF	1999	99	118	64	75
27 - EURE	Ligue/Udaf/ association dept.	2000	143	152	88	106
28 - EURE ET LOIR	Ligue	2000	90	65	35	41
29 - FINISTERE	Ligue / UDAF	2000	239	306	68	76
30 - GARD	Ligue / UDAF	2000	325	342	157	170
31 - HAUTE GARONNE	LFL 31	2000	301	346	291	343
32 - GERS	Ligue	2002	35	39	28	36
33 - GIRONDE	Ligue	2001	260	270	111	134
34 - HERAULT	Ligue	2000	NR	146	NR	86

DÉPARTEMENT	COORDINATION	Date de démarrage de l'action	BÉNÉVOLES		STRUCTURES	
			2013-2014	2014-2015	2013-2014	2014-2015
35 - ILLE ET VILAINE	Ligue / UDAF	2000	396	392	159	161
36 - INDRE	Ligue / UDAF	1999	54	102	36	65
37 - INDRE ET LOIRE	Ligue	1999	71	86	33	42
38 - ISERE	Ligue	2000	253	279	113	128
39 - JURA	Ligue / UDAF	2002	102	92	36	30
40 - LANDES	Ligue	2000	103	NR	31	NR
41 - LOIR ET CHER	Ligue/ UDAF	2000	34	31	29	28
42 - LOIRE	LFL dans la Loire	2001	189	160	117	142
43 - HAUTE LOIRE	LFL 43	2000	37	60	26	41
44 - LOIRE ATLANTIQUE	Ligue / UDAF	2000	921	1 004	202	236
45 - LOIRET	Ligue / UDAF	1999	102	121	41	47
46 - LOT	Ligue	2001	73	75	25	17
47 - LOT ET GARONNE	Ligue	2001	82	112	56	59
48 - LOZERE	Ligue	2005	3	8	2	6
49 - MAINE ET LOIRE	Ligue / UDAF	2000	289	230	129	94
50 - MANCHE	LFL dans la Manche	2002	124	120	71	59
51 - MARNE	LFL dans la Marne	2001	227	246	224	230
52 - HAUTE MARNE	Ligue	2002	149	181	62	73
53 - MAYENNE	Ligue / UDAF	2000	136	152	55	67
54 - MEURTHE ET MOSELLE	Ligue	1999	193	237	55	77
55 - MEUSE	Ligue / UDAF	2002	NR	116	NR	94
56 - MORBIHAN	Ligue / UDAF	1999	326	279	106	86
57- MOSELLE	Ligue	1999	151	169	132	135
58 - NIEVRE	Ligue	1999	77	67	36	33
59 - NORD	Ligue / UDAF	2000	351	398	230	283
60 - OISE	Ligue / UDAF	2003	52	33	38	13
61 - ORNE	LFL dans l'Orne	2001	101	110	30	20
62 - PAS DE CALAIS	Ligue /UDAF	2003	458	494	226	251
63 - PUY DE DÔME	Ligue	2000	117	102	55	56
64 - PYRENEES ATLANTIQUES	Ligue	2002	104	123	62	66
65 - HAUTES PYRENEES	Ligue / UDAF	2002	50	60	24	31
66 - PYRENEES ORIENTALES	LFL 66	2000	140	136	139	120
67 - BAS RHIN	Ligue / UDAF	2001	196	190	119	121

DÉPARTEMENT	COORDINATION	Date de dédémarrage de l'action	BÉNÉVOLES		STRUCTURES	
			2013-2014	2014-2015	2013-2014	2014-2015
68 - HAUT RHIN	Ligue	1999	119	137	86	96
69 - RHÔNE	LFL dans le Rhône	2003	304	346	245	216
70 - HAUTE SAÔNE	Ligue / UDAF	1999	101	93	50	55
71 - SAÔNE ET LOIRE	Ligue	2000	59	59	10	10
72 - SARTHE	Ligue	1999	163	176	124	90
73 - SAVOIE	Ligue	2000	294	317	84	85
74 - HAUTE SAVOIE	LFL 74	2005	141	193	123	139
75 - PARIS	Ligue / UDAF	2000	694	662	488	470
76 - SEINE MARITIME	Ligue	2001	333	379	146	264
77 - SEINE ET MARNE	Ligue	2000	72	88	29	16
78 - YVELINES	Ligue / UDAF	1999	165	242	70	114
79 - DEUX SEVRES	Ligue / UDAF	2000	149	198	72	55
80 - SOMME	Ligue	2000	145	136	103	98
81 - TARN	Ligue	2000	105	105	40	40
82 - TARN ET GARONNE	Ligue	2001	60	61	35	59
83 - VAR	Ligue	1999	317	170	165	102
84 - VAUCLUSE	Ligue	2000	119	116	78	61
85 - VENDEE	Ligue	2000	424	530	179	247
86 - VIENNE	Ligue	2001	95	95	60	60
87 - HAUTE VIENNE	Ligue / UDAF	1999	165	165	84	96
88 - VOSGES	Ligue	1999	124	124	50	50
89 - YONNE	Ligue / UDAF	2001	134	130	70	91
90 - BELFORT	Ligue	2003	22	13	12	8
91 - ESSONNE	Ligue / UDAF	2000	235	252	234	161
92 - HAUTS DE SEINE	LFL 92	1999	611	730	224	250
93 - SEINE SAINT DENIS	Ligue	1999	140	154	87	78
94 - VAL DE MARNE	Ligue / UDAF	2000	175	196	146	150
95 - VAL D'OISE	Ligue	1999	343	345	193	205
971 - GUADELOUPE	Ligue	2002	111	80	31	30
972 - MARTINIQUE	Ligue	2002	24	47	8	22
973 - GUYANE	Ligue	2008	3	NR	2	NR
974 - REUNION	LFL 974	2000	49	45	22	25
987- POLYNESIE	Ligue	2006	2	NR	32	NR
TOTAUX			15 917	17 262	8 317	9 421

La formation

Les formations nationales

L'association nationale Lire et faire lire propose sept modules thématiques de formation destinés aux bénévoles. Ces modules viennent compléter l'offre de formations départementales. Ils permettent aux bénévoles d'être mieux outillés pour intervenir sur des territoires précis, auprès d'un public particulier (quartiers prioritaires, structures petite enfance, accueils de loisirs) ou dans le cadre d'actions spécifiques (Prix poésie, salons...).

- « **Lire la poésie** » (sensibilisation en vue d'une participation au Prix Poésie).
- « **Lire en public** » (préparation aux lectures publiques : Lire en Short, Semaine bleue, Semaine d'Éducation contre le racisme, etc.).
- « **Lire aux tout-petits** » (développement dans les structures de la Petite enfance).
- « **Lire en quartiers prioritaires** » (préparation des lectures dans des structures éducatives dépendant de dispositifs tels que le Programme de Réussite Éducative par exemple).
- La « **constitution et la mise en place des équipes départementales** » fait l'objet d'un autre module. Cette journée vise à accompagner les bénévoles-relais à la prise de responsabilités sur un territoire donné.
- « **Une oeuvre, un genre, un auteur** » est centré sur la littérature jeunesse et la rencontre avec les auteurs.
- « **Lire en accueil de loisirs** » vise à mieux intégrer les bénévoles Lire et faire lire et l'opération « *Sac de Pages* » au projet pédagogique d'un accueil de loisirs.

Ces rencontres d'une journée ou d'une demi-journée sont organisées localement et peuvent réunir les bénévoles de plusieurs départements, dans la limite de 25 participants en général. Des partenaires tels que les bibliothécaires, les personnels des crèches, les équipes d'animation des accueils de loisirs, peuvent y être associés.

En 2015, nous avons réalisé 54 modules de formation pour 965 stagiaires :

- **Equipe départementale** : 8 formations, soit 139 stagiaires
- **Lire aux tout petits** : 6 formations, soit 100 stagiaires
- **Lire la poésie** : 11 formations, soit 189 stagiaires
- **Lire dans les quartiers prioritaires** : 4 formations, soit 57 stagiaires
- **Lire en public** : 6 formations, soit 93 stagiaires
- **Une oeuvre, un genre, un auteur** : 9 formations, soit 162 stagiaires
- **Lire en accueil de loisirs** : 13 formations, soit 225 stagiaires



Formation des nouveaux coordinateurs en novembre 2015

Journées de formations des nouveaux coordinateurs, représentants d'associations départementales et volontaires en service civique

L'équipe nationale de Lire et faire lire organise chaque année, deux fois par an, une journée de formation destinée aux coordinateurs départementaux de Lire et faire lire, aux volontaires en service civique, ainsi qu'aux représentants des associations départementales Lire et faire lire.

En 2015, ces formations se sont déroulées le 21 mai et le 27 novembre. Elles ont réuni 9 personnes.

Au programme : un historique de Lire et faire lire, la présentation du programme et des outils (communication, guide des bénévoles...), la présentation des missions du coordinateur départemental Lire et faire lire, les équipes départementales, etc.

Étaient présents à ces formations les coordinateurs des fédérations de la Ligue de l'Enseignement de Corse du Sud (Laura Benedetti), du Puy de Dôme (Natasha Sauzion), du Loiret (Bertrand Criner), de Seine Maritime (Michèle David), les coordinatrices des UDAF de l'Oise (Audrey Carpentier) et d'Ille-et-Vilaine (Charlotte Velly), deux jeunes volontaires en service civique à la Ligue de l'Enseignement de Corrèze (Maëlle Lopez et Aurélie Dumaillet).

Journée de formation des coordinateurs sur le thème « Animer un réseau de bénévoles seniors »

Conformément aux orientations nationales 2014-2017 de Lire et faire lire (voir en Annexe) qui prévoient de « mieux accompagner le bénévolat seniors », l'association nationale Lire et faire lire a mis en place, comme l'an dernier, un module de formation nationale à l'attention des coordinateurs départementaux portant sur le thème « Animer un réseau de bénévoles seniors ».

Cette formation s'est déroulée le 4 novembre 2015. Elle a réuni 12 participants stagiaires.

Après l'intervention de Serge Guérin, sociologue, sur « la spécificité du bénévolat senior » puis de Peggy Latour, animatrice du Service Animation et Vie Sociale au Centre Communal d'Action Sociale d'Angers, portant sur « l'animation au quotidien d'un réseau de bénévoles seniors », des ateliers animés par les membres de l'équipe nationale et des membres de la commission formation ont permis aux stagiaires d'échanger sur les trois points suivants :

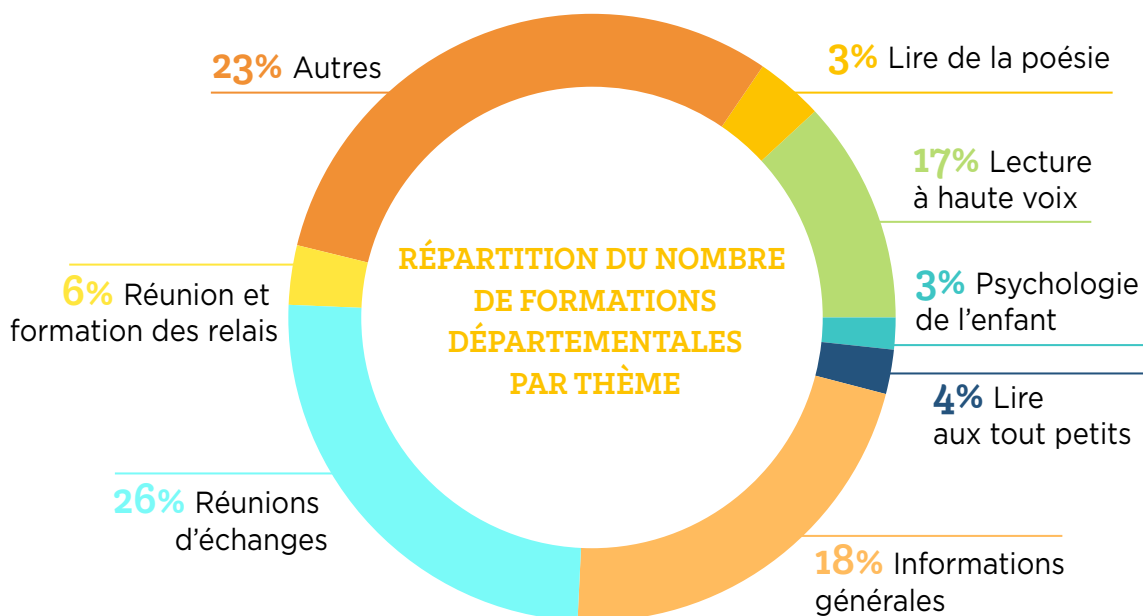
- Comment mieux répondre aux besoins de formation des bénévoles ?
- Comment faire vivre chez les bénévoles le sentiment d'appartenance à un réseau ?
- Comment répondre au besoin de reconnaissance des bénévoles Lire et faire lire ?



Formation avec Malika Doray dans le Gard en juin 2015

Les formations départementales

Les coordinations départementales ont proposé aux bénévoles au moins 1479 modules de formations, soit une augmentation par rapport à 2013-2014 de 38,7% pour 15594 stagiaires.



Les formations initiales financées par la Fondation SNCF

Parce que les coordinations départementales n'ont pas toutes les moyens (humains, financiers) de mettre en place, pour tous les bénévoles, et notamment pour les nouveaux, des modules de formation adaptés, l'association nationale Lire et faire lire propose depuis 2014 à tous les coordinateurs départementaux de Lire et faire lire, avec l'aide de la Fondation SNCF, de généraliser la mise en place de modules de formations initiales pour les nouveaux bénévoles.

En 2015, Lire et faire lire national a encouragé et accompagné financièrement (à hauteur de 600 euros par coordination) l'ensemble des coordinations départementales dans la mise en place de formations à l'attention des nouveaux bénévoles. Ces formations pouvaient être, selon les coordinations, organisées sur une ou plusieurs demi-journées. Elles comportaient un volet « initiation à la littérature jeunesse : choix du livre, conseils de lecture... » et « initiation à la lecture à voix haute ».

« Temps livres » : pour lire avec les pré-adolescents

Le 10 mars 2015, le président de la République François Hollande a distingué le projet « Temps livres » de Lire et faire lire dans le cadre du dispositif “La France s’engage”, chantier présidentiel lancé en juin 2014.

« La France s’engage » a vocation à mettre en valeur et faciliter l’extension d’initiatives socialement innovantes, d’intérêt général, portées par des individus, des associations, des fondations ou des entreprises.

« Temps livres » a été choisi parmi 400 projets. Ce label consacre la légitimité de l’association Lire et faire lire.

Un projet innovant de Lire et faire lire

Depuis 15 ans, les bénévoles de « Lire et faire lire » interviennent auprès des tout-petits et des enfants du primaire.

Avec « Temps livres », ils vont à la rencontre d’un nouveau public : les pré-adolescents.

Lire à voix haute est innovant auprès de ce public comme pratique de lecture-loisir et permet de maintenir la fréquentation du livre à une étape cruciale d’autonomisation des pratiques culturelles. Cette action ajoute une plus-value au suivi des jeunes dans le cadre de la mise en place des nouveaux cycles scolaires (le 3^{ème} cycle reliant désormais les 2 dernières années du primaire à la 6^{ème}).

10 mars : François Hollande, Président de la République, accueille les nouveaux lauréats à l’Elysée



12 coordinations départementales impliquées en 2015

Sur l'ensemble du réseau Lire et faire lire (100 coordinations départementales), 12 coordinations départementales Lire et faire lire se sont engagées à développer le projet Temps-Livres en 2015 : la Haute-Vienne, le Loir-et-Cher, la Haute-Garonne, l'Oise, les Bouches-du-Rhône, la Vendée, la Côte d'Armor, le Pas-de-Calais, la Savoie, le Bas-Rhin, la Marne, la Corse-du-Sud.

Ces coordinations bénéficient d'un accompagnement financier et de ressources sur l'espace www.tempslivres.org pour développer le projet.

Dans ces 12 départements, des lecteurs bénévoles ont débuté leurs lectures auprès de pré-adolescents dans les structures éducatives fréquentées par ces derniers : les écoles (CM1 et CM2), le collège (6^{ème}), les accueils de loisirs et les bibliothèques.

La mise en œuvre de l'action est impulsée en concertation avec les partenaires éducatifs locaux : professeurs documentalistes, chefs d'établissements, bibliothécaires, personnels de direction et animateurs d'accueils de loisirs, coordinateurs des Projets de réussite éducative...

Des modules de formation pour lire aux pré-adolescents

En 2015, 9 modules de formation « *Lire avec les adolescents* » ont été proposés aux bénévoles entre octobre 2015 et décembre 2015. Ces formations ont été animées par l'association Lecture Jeunesse, spécialisée dans la lecture des adolescents et des jeunes adultes.

- Haute Vienne, Limoges le 13 octobre 2015
- Loir-et-Cher, Blois le 22 octobre
- Haute-Garonne, Toulouse le 12 novembre
- Bas Rhin, Strasbourg le 17 novembre
- Vendée, La Roche-sur-Yon, le 23 novembre
- Corse du Sud, Ajaccio le 3 décembre
- Marne, Reims le 4 décembre
- Savoie, Chambéry le 10 décembre
- Bouches-du-Rhône, Marseille le 17 décembre

147 bénévoles ont pris part aux modules. Ils y ont appris à mieux connaître le public des pré-ados (ses attentes, ses choix, ses comportements, ses pratiques culturelles et d'apprentissage, son environnement social et familial...), quels sont les livres à succès chez les pré-ados (titres, collections, auteurs) et pourquoi ils le sont.

Les bénévoles présents ont également eu l'occasion d'acquérir des outils pour organiser une séance de lecture pour des pré-adolescents (comment «découper» le texte pour le faire vivre, comment choisir un extrait...).

Enfin, les modules de formation ont été organisés dans des lieux qui accueillent des pré-adolescents afin que les bénévoles aient l'occasion de rencontrer les personnels de ces structures (documentalistes, enseignants...), afin que Lire et faire lire soit intégré au projet pédagogique des structures



Lecture dans un collège d'Arras - Crédit photos : Benoît Debuisser

Témoignage d'un bénévole :



«J'ai été très content de cette formation, surtout par ce qu'elle a généré d'échange et de réflexion entre les participants, les animateurs et organisateurs. L'invitée responsable du CDI nous a bien documenté sur son rôle et apporté une idée d'organisation des lectures avec les 9-12 ans en général et dans son établissement en particulier. Des bases de travail pour cette nouvelle mission de Lire et faire lire ont été jetées au cours de ce stage.»

Bernard, bénévole en Haute Vienne



Comité de lecture : sélections bibliographiques pour les pré-adolescents

Sur la base de la sélection bibliographique proposée par Lecture Jeunesse et mise en ligne sur www.tempslivres.org, 12 titres ont été cités à la suite de l'article sur « Temps-Livres » dans *Il Etait Une fois*, la revue des bénévoles Lire et faire lire, en novembre 2015.

La section « à partir de 9-10 ans » de la sélection « littérature jeunesse » du numéro de novembre 2015 d'*Il Etait Une fois*, élaborée par le comité de lecture de Lire et faire lire, comptait 10 titres.

Au total, en incluant les titres proposés par Lecture Jeunesse, 22 titres jeunesse à destination des pré-adolescents ont été proposés aux bénévoles afin de les outiller pour leurs interventions auprès de ce public.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

La gouvernance

Assemblée générale

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION S'EST TENUE LE 16 AVRIL 2015.

Après lecture du rapport moral par la Présidente Michèle Bauby-Malzac, du rapport d'activité par le Délégué Général Laurent Piolatto et du rapport financier par le trésorier Eric Favey, les administrateurs ont procédé au renouvellement du conseil d'administration.

Ont été élus : Eric Favey, Marie Brilliant, Gérard David, Danièle Botrel, Sylvie Douet, Martine Bermond, Marie-France Popot représentant la Ligue de l'Enseignement ; Alain Feretti , Rémy Guilleux, Patricia Humann, Luc Flichy, Etienne Guyot, Caroline Reymond, Mathieu Valensi, Julie Marinucci représentant l'UNAF.

Marie Brilliant étant démissionnaire, Hélène Grimbelle a rejoint le conseil d'administration de Lire et faire lire en octobre.

Conseil d'Administration

En 2015, les administrateurs de Lire et faire lire se sont réunis à 4 reprises : le 25 février, 16 avril, le 7 juillet, le 24 novembre.

Le Bureau s'est réuni le 22 septembre.

Le 16 avril 2015, à l'issue de l'assemblée générale, les nouveaux administrateurs ont procédé lors d'un C.A. à l'élection du bureau de l'association.

Michèle Bauby-Malzac a été réélue présidente, Alain Feretti, vice-président, Rémy Guilleux, secrétaire et Eric Favey, trésorier. Patricia Humann (secrétaire adjointe) et Marie Brilliant (trésorière adjointe), remplacée en octobre par Hélène Grimbelle, sont également membres du bureau.

Commissions

En 2015, 6 commissions ont été actives : le groupe Réseaux, la commission Partenariats, la commission Communication, la commission Formation, la commission Rencontres, la commission Priorités et accompagnement du Réseau. Ces commissions réunissent des administrateurs, des coordinateurs départementaux et des bénévoles de Lire et faire lire.

Rencontres avec les partenaires

Au cours de l'année, les administrateurs et le délégué général de Lire et faire lire ont rencontré les partenaires de l'association : le Ministère de la Culture et de la Communication (Service du livre et de la lecture), le Ministère de l'Éducation Nationale (DGESCO), le CGET (commissariat général à l'égalité des territoires), la CCAS (Activités sociales de l'énergie), Domitys, la Fondation SNCF, le Fonds MAIF pour l'Éducation, la Fondation Pierre Bellon, Nap retail, L'Express, le Fonds Decitre pour la lecture et l'écriture, Milan, Didier jeunesse, l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme), le Lions Club, le CNL (Centre National du livre), l'UNDP (Union Nationale des Diffuseurs de Presse), Natixis, Générations mouvement, Recyclivre, l'AMF (Association des Maires de France), Hachette (Le Livre de poche), l'ABF (commission jeunesse), Lire c'est partir, la Maison de la poésie, le Printemps des poètes, la France s'engage, Safran, la Sofia, le Prix des Incorruptibles, le Labo des histoires, la Fondation des Aéroports de Paris, la Fondation Total, Cultura, la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales), la BNF-centre national de la littérature pour la jeunesse.

Un comité des mécènes (partenaires privés) a été institué en 2015. Il s'est réuni à 2 reprises le 8 octobre et le 8 décembre afin de définir les objectifs communs et mettre en place des actions concertées.

Réflexion stratégique pour 2014-2017

À la suite de l'évaluation nationale conduite de 2010 à 2013 et la définition en 2014 des deux orientations prioritaires pour le développement de Lire et faire lire de 2014 à 2017 (Mieux accompagner le bénévolat senior en sécurisant les coordinations et Développer Lire et faire lire auprès des publics et sur les territoires), le programme d'actions a été construit et diffusé dans le réseau en 2015 (Voir annexe 2).

Mobilisation du réseau

Les administrateurs de Lire et faire lire, Michèle Bauby-Malzac, Martine Bermond, Maire-France Popot, Matthieu Valensi, Sylvie Douet, Danièle Botrel, Etienne Guyot, Rémy Guilleux, Patricia Human, Marie Brillant, Julie Marinucci représentant l'UNAF et la Ligue de l'enseignement ont participé aux Rencontres interrégionales 2015 et ont pu ainsi s'entretenir avec les bénévoles et coordinateurs de notre réseau au sujet notamment des questions d'actualité.

L'animation du réseau

Les réunions du réseau

LES RENCONTRES INTERRÉGIONALES

Quatre thèmes de réflexion ont été choisis pour les Rencontres interrégionales 2015 afin d'éclairer la question de l'égal accès des enfants à la lecture : le lien avec les familles, le milieu social et la dimension intergénérationnelle ; la question des différents supports et des médiums (livre, presse, etc.) et en particulier l'apport spécifique du numérique et les situations de lecture qu'il rend possibles ; la question des territoires, grande source d'inégalité et enfin, la question des contenus et plus particulièrement de la littérature jeunesse contemporaine.

Problématisée par Christophe Evans, sociologue chef du service Etudes et Recherches de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, cette question de l'égal accès des enfants à la lecture est au cœur des préoccupations de l'association Lire et faire lire.

Mardi 10 Mars à Valence, c'est sur le lien avec les familles que se sont interrogés les participants à la première Rencontre interrégionale 2015. Eric Nédelec, Coordonnateur de l'action nationale et territoriale de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) après avoir apporté d'importantes précisions sur la notion d'illettrisme a insisté sur la nécessité de communiquer avec les familles en difficulté. Il faut du temps pour introduire la confiance et veiller à ne pas être culpabilisant soulignera Eric Nedelec. Marie Lallouet, rédactrice en chef de « La Revue des livres pour enfants » publiée par le Centre national de la littérature pour la jeunesse, chargée d'animer le débat de cette rencontre, a indiqué que l'objectif d'égalité est ambitieux puisque l'on imagine cette égalité d'accès par le haut.

Lundi 16 mars à Toulouse, lors de la deuxième Rencontre interrégionale, Agnès Cathala, Directrice éditoriale Éveil- Lecture chez Milan intervenait sur le thème « Sur des supports variés et avec différents moyens ». L'échange avec Christophe Evans permettait de mieux appréhender les enjeux de la production des supports numériques destinés à être lus sur tablettes et ordinateurs par les enfants seuls ou accompagnés. Les magazines jeunesse ont également été évoqués comme supports facilitant cet égal accès à la lecture.

Jeudi 9 avril à Nantes, Fabrice Chambon, Directeur des bibliothèques de Montreuil présentait les enjeux d'un égal accès à la lecture « Sur les territoires ». Après un rappel historique du développement des bibliothèques sur les territoires, Fabrice Chambon a pointé les enjeux actuels autour de la médiation des livres. Se basant sur l'exemple de la commune de Montreuil située en banlieue parisienne, il a insisté dans l'échange avec Christophe Evans sur l'importance de la mise en place de partenariats avec l'ensemble des acteurs de la lecture publique du territoire. L'enjeu de l'égal accès à la lecture étant en premier lieu d'arriver jusqu'aux autres !
Lundi 13 avril à Paris, pour la 4ème Rencontre interrégionale, Stéphane Bonnéry, Maître de conférences en Sciences de l'éducation à l'Université Paris 8 est intervenu sur le thème « Avec la littérature jeunesse » pour permettre aux participants de s'interroger sur les inégalités

d'accès aux contenus littéraires des livres en prenant en compte l'aspect éditorial des lectures proposées aux enfants. L'échange avec Marie Lallouet permettait, en s'appuyant sur une approche du livre jeunesse à travers le temps et une enquête menée dans les écoles, en bibliothèque et auprès de familles, d'identifier les différentes catégories d'albums proposés aux enfants, les différences dans l'accès au sens causant parfois des inégalités dans la compréhension, la construction des mécanismes narratifs et l'acquisition du lexique.

Les administrateurs de Lire et faire lire Michèle Bauby-Malzac, Martine Bermond, Matthieu Valensi, Sylvie Douet, Étienne Guyot, Rémy Guilleux, Patricia Human, Marie Brilliant, Julie Marinucci représentant l'UNAF et la Ligue de l'enseignement ont participé à ces rencontres interrégionales 2015 et se sont entretenus avec les bénévoles et coordinateurs de notre réseau notamment lors des questions d'actualité.

BILAN NATIONAL : 8 OCTOBRE 2015

Michèle Bauby-Malzac, présidente de Lire et faire lire a ouvert ce bilan annuel qui réunissait 111 participants venus de 48 départements. Après avoir remercié les nombreux partenaires présents, partenaires publics et privés. Michèle Bauby-Malzac mit l'accent sur la richesse et la diversité des partenariats conclus cette année et qui sont, pour elle, révélateurs du dynamisme de Lire et faire lire, de son conseil d'administration, de ses coordinations, de ses bénévoles et de l'équipe nationale. En 2015, des conventions ont été signées avec la Fondation SNCF pour la formation de nouveaux bénévoles, « La France s'engage » pour des lectures auprès de préadolescents, la Fondation des Aéroports de Paris pour des interventions en quartiers prioritaires, la SOFIA pour l'action culturelle de Lire et faire lire et l'Association des Maires de France pour le projet de « Communes Lire et faire lire ».



Bilan national de Lire et faire lire le 8 octobre 2015 à la Maison de la Poésie (Paris)

Après avoir commenté les chiffres de l'année scolaire 2014-2015, c'est au cours de 6 tables-rondes que les coordinations et les partenaires de Lire et faire lire ont pu témoigner de la diversité des actions menées : Interventions sur le temps périscolaire, scolaire et dans les temps des Nouvelles Activités Pédagogiques, Lire et faire lire en bibliothèque, Lire et faire lire en structure Petite enfance, Lire et faire lire sur le temps des loisirs, les formations pour tous, les actions menées dans le cadre du Programme de Réussite Éducative.

Suite au rappel des priorités stratégiques pour 2014-2017, la parole a été donnée à Hélène Grimbelle, secrétaire nationale de la Ligue de l'enseignement, et Alain Ferreti, administrateur de l'UNAF, chacun affirmant l'importance de notre programme au sein des projets de ces deux importants réseaux.

Michèle Bauby-Malzac a conclu ce Bilan national en annonçant que 2015-2016 serait l'année des 15 ans de Lire et faire lire et en invitant l'ensemble du réseau à participer aux festivités organisées pour la journée du 9 octobre 2015.

6^{ÈME} COLLOQUE DE LIRE ET FAIRE LIRE : "POUR UN ÉGAL ACCÈS DES ENFANTS À LA LECTURE"

Accueillis le 9 octobre 2015 par François Nida, chargé de programmation et de production culturelle à la BnF, les 267 participants ont pris conscience de l'importance du thème abordé cette année, « Pour un égal accès des enfants à la lecture » en entendant Christophe Evans, sociologue de la lecture (BPI) et Marie Lallouet de la BnF-Centre national de la littérature pour la jeunesse, présenter la synthèse des 4 Rencontres interrégionales 2015.

Pour éclairer le débat, Fanny Renard, sociologue, maître de conférence en sociologie à l'université de Poitiers et chercheuse du Groupe de recherche et d'études sociologiques du Centre Ouest, est revenue sur ses travaux de recherche conduits dans les années 2000 auprès de plusieurs jeunes de classes de seconde d'un lycée de la banlieue lyonnaise. Il s'agissait d'étudier les carrières de lecteurs, entre apprentissages familiaux et contraintes scolaires. Cette étude a mis en évidence l'écart entre la manière dont les jeunes se saisissent des textes, et ce que les enseignants attendent d'eux. Fanny Renard a opéré une distinction entre les jeunes qu'elle appelle « les initiés », qui ont bénéficié d'incitations précoces à la lecture leur permettant de construire des habitudes de lecture individuelle, et les « tard-venus », qui ont reçu des injonctions tardives à lire plutôt que des invitations à la lecture-plaisir individuelle. Sont enfin évoquées les injonctions paradoxales consistant à dire aux jeunes de prendre plaisir à lire. Contrairement aux idées reçues, les jeunes citent certaines contraintes matérielles ou relationnelles comme des leviers dans leur parcours de lecteurs. Ils conviennent que si certaines contraintes ne leur avaient pas été imposées, ils n'aimeraient pas lire aujourd'hui.



Jeanne Benameur, Grand témoin du Colloque

Concluant ce colloque, l'écrivain Jeanne Benameur, auteure de romans pour les jeunes et les adultes, de pièces de théâtre et de recueils de poésie, a fait référence, en tant que Grand témoin, aux émotions comme des point de rupture entre le savoir et la connaissance. Si la connaissance met en jeu notre émotion, le savoir est un acte purement intellectuel. Il y a un risque à engager ses émotions, et on prend ce risque lorsqu'on lit. Dans les livres, on éprouve, à travers des mots écrits par d'autres, ce que, dans la vie, on n'a pas forcément envie d'éprouver, ou que l'on n'aura peut-être jamais l'occasion d'éprouver. Les enfants font plus volontiers appel à leurs émotions lorsqu'ils se trouvent dans un cadre sécurisant, comme pendant les séances de lecture Lire et faire lire car ils peuvent y donner libre cours à des émotions, parfois terrifiantes, mais « pour de faux ».

LE COMITÉ DE LECTURE NATIONAL

Afin de proposer aux nouveaux bénévoles des livres adaptés à nos types de lectures, nous avons créé un Comité de lecture à la rentrée 2007.

Ce groupe de lecture et critiques littéraires comporte une vingtaine de membres : bénévoles hommes et femmes, d'Ile de France et de province, lisant auprès d'enfants de toutes les tranches d'âges.

Les membres du comité sont avertis en priorité des événements littéraires et participent au Salon du Livre de Paris et au Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil.

Le groupe se réunit tous les deux mois, au siège de Lire et faire lire afin d'évaluer les ouvrages commandés ou reçus automatiquement par l'association nationale Lire et faire lire.

Les livres sont empruntés afin d'être lus en séance auprès des enfants.

Les ouvrages plébiscités à l'unanimité, parus au cours de l'année écoulée, seront mis de côté pour le prochain dossier d'*Il était une fois*.

En septembre 2015, une réunion s'est déroulée à la Bibliothèque nationale de France, dans les locaux de notre partenaire le Centre national de la Littérature pour la jeunesse. Il s'agissait alors de découvrir des ouvrages complémentaires (romans, albums, etc..) proposés par les bibliothécaires, d'en discuter ensemble, et de compléter la sélection du dossier « Littérature jeunesse » du numéro de novembre 2015 de la revue *Il était une fois*.

La sélection « Lire et faire lire » des nouveautés littérature jeunesse 2014-2015

(BnF) Centre national de la littérature pour la jeunesse

Le comité de lecture national se réunit tous les deux mois pour proposer à tous les bénévoles des livres captivants et adaptés à notre type de séances de lectures. Les livres proposés ci-dessous ont été lus avec des petits groupes d'enfants. Le dossier qui suit présente les ouvrages, principalement parus entre juin 2014 et juin 2015, que nous avons particulièrement appréciés. Les histoires sont classées avec le critère « à partir de... » : certaines lectures trouveront un écho différent en fonction de l'âge des enfants. Un grand merci aux bibliothécaires de la Bibliothèque nationale de France/Centre national de la littérature pour la jeunesse pour leur sélection (titres illustrés par BnF) et leurs avis éclairés ! Pour aller plus loin, vous pouvez vous procurer le numéro 285 de La Revue des livres pour enfants présentant une sélection des 1000 meilleurs titres de l'année classés par genres et par âges, et à consulter sur le site du Centre national de la littérature pour la jeunesse : <http://lajoieparleslivres.bnf.fr>

Pour ponctuer vos séances

Histoires à emporter BnF
JOSÉ PARRONDO
L'ASSOCIATION, 2014
Mise en scène d'histoires, d'histoires dans l'histoire... dans lesquelles « Il était une fois » ouvre les portes de l'imaginaire.

On disait
PASCAL LECLERCQ, PAUL MAHOUX
CADEX ÉDITIONS, 2013
Des textes très accessibles aux

Quand la grenouille se met à chanter
PALOMA VALDIVIA, CARLES BALLESTEROS
TOURBILLON, 2014
Album adapté aux enfants dès 18 mois et que l'on peut reprendre avec plaisir quand ils sont un peu plus grands. Le rythme est entraînant et les illustrations très stylisées.

Au bain Tomi
EVA PILS, AGNETA NORELID
HATIER JEUNESSE, 2014
Les illustrations sont colorées et détaillées dans ce petit album sur la vie quotidienne

Dès 3-4 ans

Plouf plouf BnF
JOSÉ PARRONDO
ROUERGUE, 2014
On aime les expressions du marin et de la baleine de cet album sans texte. Les enfants sont tenus en haleine ; ils essaient de deviner la suite et rient beaucoup...

Le gros goûter
STÉPHANE SERVANT, CÉCILE BONBON
DIDIER JEUNESSE, 2014
Tous les animaux sont invités. Nana la Tortue aussi ! Mais elle prend son temps

Les événements

Les salons

Le salon du Livre de Paris (du 20 au 23 mars 2015) à Paris

La remise du Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire a eu lieu le 20 mars 2015 sur le stand du Centre National du Livre du ministère de la Culture et de la Communication.

Le salon des Séniors (du 9 au 12 avril 2015) à Paris

L'association nationale, avec l'appui d'une vingtaine de bénévoles franciliens, a tenu un stand d'informations au sein du Village des Associations afin de recruter de nouveaux lecteurs. Des contacts ont ainsi été pris pour Paris et la région parisienne.

Le salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Seine-Saint-Denis (du 2 au 7 décembre 2015) à Montreuil

Des bénévoles intervenant dans les départements d'Ile-de-France représentaient Lire et faire lire sur le stand du ministère de la Culture et de la Communication afin d'informer les visiteurs. A cette occasion, Lire et faire lire a présenté la charte pour un partenariat entre les bénévoles et les bibliothécaires réalisée avec l'Association des Bibliothécaires de France et en partenariat avec le service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Communication.



Lire et faire lire sur le stand du ministère de la Culture et de la Communication pendant le Salon du livre et de la presse Jeunesse de Montreuil

13^{ème} Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire 2015

Grâce à un partenariat avec le Printemps des Poètes, des lecteurs volontaires lisent, d'octobre à mi-février, les textes de 4 recueils, choisis par un comité de professionnels et bénévoles, au cours des séances de lecture Lire et faire lire.

Pour cette treizième année, ce sont 260 lecteurs de 62 départements qui ont participé au Prix, auprès d'environ 6000 enfants.

Nos partenaires, la CASDEN-Banque Populaire, la MAIF et la MGEN, ont reconduit leur soutien et permis de financer l'achat et l'envoi de 200 lots de recueils dans les départements participants. Le Fonds Decitre et son opération Livres solidaires a permis d'envoyer des lots de livres supplémentaires. Des Marques Pages réalisés par le Printemps des Poètes ont été remis aux coordinations et bénévoles.

Lors du Salon du Livre de Paris, le 13^{ème} Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire a été remis à Julien Blaine pour son recueil, *Ce petit nuage a l'air bête*.

Une trentaine de coordinateurs, bénévoles de la région parisienne et partenaires y ont assisté. Un moment de lecture a été proposé par deux lecteurs bénévoles de Lire et faire lire.



Julien Blaine, lauréat du Prix Poésie des lecteurs aux côtés de Michèle Bauby-Malzac, présidente de Lire et faire lire
et Jean-Pierre Siméon, directeur du Printemps des Poètes

Lectures événementielles

Différents événements peuvent donner lieu à des lectures thématiques : la Semaine bleue en octobre (sur le thème des personnes âgées), la Semaine d'Éducation contre le racisme, la Semaine de la langue française et de la Francophonie en mars et la Journée internationale des Droits de l'enfant, etc. Notre partenaire « BNF-Centre national du livre pour la jeunesse » sélectionne des ouvrages adaptés.

Opération « Sacs de pages »

Pour la 11^{ème} édition de l'opération « Sacs de pages », reconduite au début de l'été 2015, 65 coordinations départementales ont souhaité renforcer leur intervention dans les accueils de loisirs. Les bénévoles Lire et faire lire intéressés ont ainsi pu y lire les 54 albums et romans jeunesse répondant au thème du « rire ».

Des sélections étaient proposées pour chacune des 3 tranches d'âges des enfants (2-5 ans, 6-11 ans et 12-11 ans).

Grâce au soutien de la Direction de la jeunesse et de la vie associative (DJEPVA), du Ministère de la Culture et de la Communication, de l'association Pierre Bellon, de Bolloré Thin Papers et de 19 maisons d'éditions (Actes Sud Junior, Albin Michel, Balivernes Editions, Casterman, Didier Jeunesse, l'Ecole des loisirs, Gallimard Jeunesse, Gautier-Languereau, Le Genévrier, Hatier Jeunesse, HongFei Cultures, Kilowatt, MeMo, Milan, Editions d'Orbestier- Rêves bleus, Père Castor Flammarion, Petite Fripouille, Seuil Jeunesse, Syros), des bénévoles ont lu à des enfants dans 349 accueils de loisirs inscrits.

Nous avons distribué 493 sacs, soit 3058 livres.



Quelques titres de la sélection de la 11^{ème} édition de Sacs de Pages

Les 15 ans de Lire et faire lire



Le Bilan national et le Colloque 2015 ont été l'occasion pour Lire et faire lire de lancer en octobre l'année des 15 ans de l'association.

La thématique de la réflexion de l'année - « Pour un égal accès des enfants à la lecture » - convenait particulièrement bien à l'anniversaire de notre mouvement qui mobilise des milliers de bénévoles seniors désireux de partager leur plaisir de la lecture.

Une fête d'anniversaire avec le réseau et les partenaires

Vendredi 9 octobre, le Grand amphithéâtre de la Bibliothèque-nationale-de-France a accueilli la représentation de la Belle Histoire des 15 ans de Lire et faire lire.

Tour à tour Alexandre Jardin, Laurent Piolatto, Gérard David et Michèle Bauby-Malzac ont retracé en 15 idées fortes l'aventure de ce projet à la fois modeste et ambitieux, imaginé et développé par un écrivain et trois associations (Le relais civique, La Ligue de l'enseignement et l'UNAF) (cf. extrait de la plaquette des 15 ans diffusée à cette occasion en Annexe 3).

Après les interventions d'Hélène Grimbelle (Ligue de l'enseignement) et de Rémy Guilleux (UNAF), amis et partenaires de Lire et faire lire ont pu témoigner de leur attachement à Lire et faire lire par les voix d'Eric Nedelec (ANLCI), Jacques Vidal-Naquet (BnF-centre national de la littérature jeunesse), Marianne Eshet (Fondation SNCF) et Yvonne Chenouf (chercheur). Marie-France Lecuir et Jérôme Morin, bénévoles de Lire et faire lire, apportèrent par leurs lectures à voix haute les impressions des enfants et des bénévoles.



La belle histoire de Lire et faire lire racontée par Alexandre Jardin, les administrateurs et bénévoles de Lire et faire lire et ses partenaires

Les acteurs de la chaîne du livre mobilisés

Engagés aux côtés de Lire et faire lire depuis le début, Daniel Pennac et Erik Orsenna ont salué par vidéo interposée l'engagement des bénévoles au sein de Lire et faire lire ;

« J'ai une devise (...) qui a lu lira. Il est important de faire lire les enfants dès le départ. (...) Lire et faire lire met en contact des générations : des adultes que les parents peuvent identifier comme des grands-parents et des enfants. Et donc il y a déjà un lien qui se crée. À travers ce lien passe la lecture. Ce n'est pas suffisant un professeur qui vous demande de lire quelque chose ou la pub dans les journaux ou des émissions de télévision. Le meilleur vecteur, c'est vraiment l'affection, l'attention portée à l'autre. La plupart des beaux livres dont nous nous souvenons sont des livres qui nous ont été conseillés par des gens qu'on aimait : les parents, les grands-parents, des amoureux, des amoureuses, des copines, enfin des gens proches. La plupart des bénévoles ne sont ni écrivains, ni professeurs mais ce sont des gens qui lisent, qui aiment lire et qui savent que «qui a lu lira». C'est donc surtout par les lecteurs que passe la diffusion des livres ; et si ces lecteurs s'adressent à des gamins et des gamines, c'est formidable. »

Daniel Pennac pour les 10 ans de Lire et faire lire

« Imaginez il y a 15 ans : qui aurait cru que l'idée d'Alexandre Jardin allait recueillir un tel écho, qui aurait imaginé ces milliers, ces dizaines de milliers, ces centaines de milliers de jeunes qu'on allait embarquer dans cette aventure multiple de la lecture, qui imaginait ces millions, peut-être ces milliards d'émotions, qui imaginait toutes ces vies qui allaient être agrandies, enrichies, bouleversées, approfondies, enchantées, émerveillées, qui pouvait imaginer cela ? (...) Vous savez, vous qui êtes lecteur, vous savez qu'il y a plus de possibles qu'on ne croit dans la vie. Continuez continuez. Il faut que l'on continue. C'est rien, 15 ans ! (...) On dit que ce sont les écrivains qui inventent la littérature. Pas du tout ! Ils sont inventés par la littérature. Nous sommes inventés sans arrêt ; c'est le relais, c'est la chaîne ; Et puis la lecture, tout le monde dit que c'est solitaire. Ce n'est pas vrai parce qu'il y a des gens qui nous ont appris. Vive les profs. Qu'est ce que je dois aux professeurs ! Il y a des gens qui nous ont dit « Tiens, pourquoi tu ne liras pas ? », tous ceux qui nous ont conseillé, qui nous ont donné à lire en cadeau...et puis tous ces livres qu'on croise comme si c'était des oiseaux et qui nous emportent sur leurs ailes ! Les livres, c'est la vie. »

Erik Orsenna, lors du lancement de l'anniversaire des 15 ans

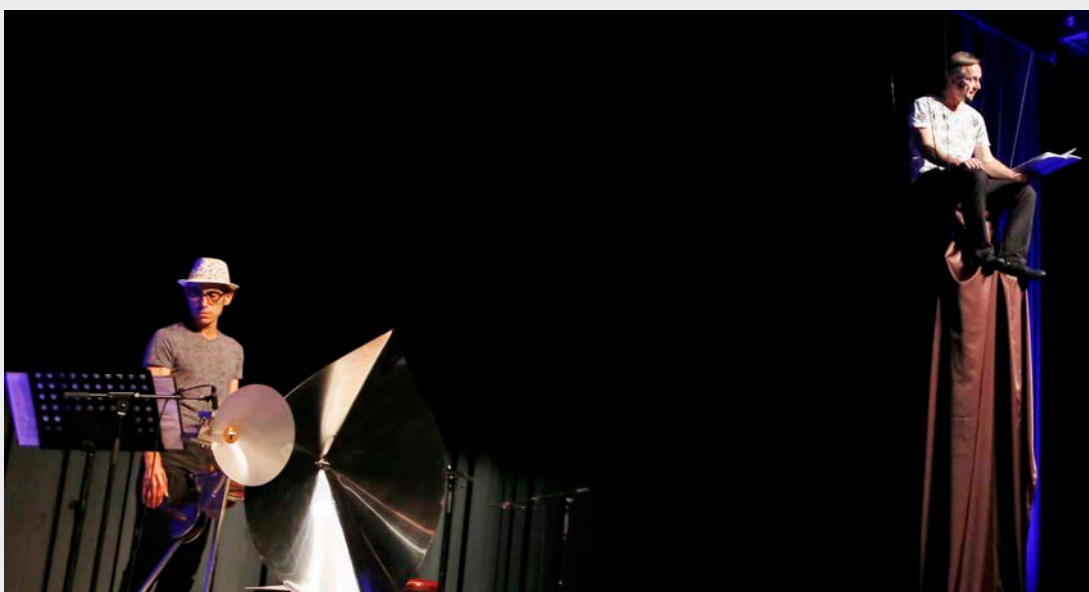


Lecture musicale et illustrée de Rosa Lune et les loups

Afin de rendre compte de la richesse des textes et de la beauté de leur mise en voix, Magali Le Huche, illustratrice, Fremo, musicien et Régine Diebold, lectrice bénévole Lire et faire lire ont offert une lecture musicale et une performance dessinée sur *Rosa Lune* et *les loups* (éditions Didier jeunesse).

Avant de laisser place à la deuxième lecture musicale, est intervenu Jacques-Vidal Naquet, directeur du Centre national de littérature pour la jeunesse – BnF, pour rappeler le partenariat établi avec Lire et faire lire depuis près de 10 ans pour accompagner les bénévoles dans leur choix de livres, notamment au travers du travail mené avec le comité de lecture.

Il revenait à Marc Roger, compagnon de longue date de Lire et faire lire et au musicien Jean-Luc Priano de conclure spectaculairement la fête avec une audacieuse mise en scène du *Baron perché* d'Italo Calvino.



Lecture aérienne du *Baron Perché*

15 rencontres dans 15 villes : les auteurs jeunesse au rendez-vous !

À l'occasion de l'anniversaire des 15 ans de Lire et faire lire, des rencontres d'auteurs et illustrateurs jeunesse dans 15 villes ont été programmées sur l'année scolaire 2015-2016.

Calendrier de ces rencontres :

- Thomas Scott** à Aurillac le 13 novembre 2015 ;
- Bernard Friot** à Strasbourg le 27 novembre 2015 ;
- Jean-Pierre Siméon** à Ajaccio le 11 décembre 2015 ;
- Antoine Guillopé** à Pau le 26 janvier 2016 ;
- Zemanel** à Reims le 28 janvier 2016 ;
- François David** à Arras le 25 février 2016 ;
- Delphine Perret** à Grenoble le 1 mars 2016 ;
- Malika Doray** à Perpignan le 16 mars 2016 ;
- Jeanne Ashbé** à Evry le 24 mars 2016 ;
- Katy Couprie** à Auxerre le 31 mars 2016 ;
- Ronan Badel** à Laval le 26 avril 2016 ;
- Yann Fastier** à Limoges le 20 mai 2016 ;
- Régis Lejonc** à Toulon le 26 mai 2016 ;
- Elzbieta** à Blois le 2 juin 2016 ;
- Sara** à Villiers-Le-Bel le 7 juin 2016.

Le comité de soutien des écrivains

170 auteurs mobilisés pour la lecture avec Lire et faire lire

Eliette Abécassis,	Jean Claverie,	Catherine Hermary-Vieille,	Véronique Ovaldé,
Alain Absire	François de Closets,	Christophe Honoré,	Katherine Pancol,
Olivier Adam,	René de Obaldia,	Yves Hughes,	Pef,
Géraldine Alibeu,	Jean-François Coatmeur,	Dominique Jamet,	Daniel Pennac,
Jacques Almira,	Paule Constant,	Alexandre Jardin,	Daniel Picouly,
Pierre d'Armayan,	Didier Daeninckx,	Fanny Joly,	Michel Piquemal,
Jean-Philippe Arrou-Vignod,	François David,	Serge Joncour,	François Place,
Pierre Assouline,	Philippe Delerm,	Charles Juliet,	Anne Plantagenêt,
Jacques Attali,	Michel Déon,	Michèle Kahn,	Patrick Poivre d'Arvor,
Laurent Audouin,	Dominique Desanti,	Vénus Khoury-Ghata,	Erik Poulet-Reney,
Nicole Avril,	Marie Desplechin,	Antoon Krings,	Yann Queffelec,
Elisabeth Barillé,	Régine Detambel,	Philippe Labro,	Bruno Racine,
Barroux,	Maurice Denuzière,	Ysabelle Lacamp,	Patrick Rambaud,
Michel Bauer,	Jean-Pierre Dirick,	Jean-Marie Laclavetine,	Eric Reinhardt,
Michèle Bayar,	Catherine Dolto-Tolitch,	Marc Lambron,	Jean-Marie Rouart,
Philippe Beaussaut,	Françoise Dorin,	Dominique Lapierre,	Jean Rouaud,
François Bégaudeau,	Chantal Dupuy-Dunier,	Catherine de Lasa,	Jean-Christophe Ruffin,
Tahar Ben Jelloun,	Jacqueline Duhême,	Jean-Marie Le Clezio,	Gonzague Saint Bris,
Tonino Benacquista,	Jacques Duquesne,	Hervé Le Tellier,	Jacques Salomé,
Paul Bergèse,	Annie Ernaux,	Françoise Lefèvre,	Alex Sanders,
Michel Besnier,	Jean-Paul Etienne,	Marc Lévy,	Claude Sarraute,
Philippe Besson,	Alice Ferney,	Olivier Lhote,	Eric-Emmanuel Schmitt,
Clémence de Bieville,	Alain Finkielkraut,	Sophie Loubière,	Marie Sellier,
Pierrick Bisiski,	Michèle Fitoussi,	Véronique M. Le Normand,	Denis Sezneq,
Christian Bobin,	Christine Flament,	Amin Maalouf,	Jean-Pierre Siméon,
Janine Boissard,	Pierrette Fleutiaux,	Françoise Mallet-Joris,	Yves Simon,
Denise Bombardier,	David Foenkinos,	Alberto Manguel,	Valère Staraselski,
Françoise Bourdon,	Elise Fontenaille,	Benoît Marchon,	Ophélie Texier,
Elisabeth Brami,	Jacques Fournier,	Véronique Massenot,	Paul Thiès,
Michel Braudeau,	Irène Frain,	Philippe Meyer,	Denis Tillinac,
Geneviève Brisac,	Dan Franck,	Claude Michelet,	Alain Turgeon,
Pascal Bruckner,	Bernard Friot,	François Morel,	Joëlle Turin,
Emmanuel Carrère,	Max Gallo,	Edgar Morin,	Claire Ubac,
Jack Chaboud,	François Garagnon,	Marie-Aude Murail,	Didier Van Cauwelaert,
Françoise Chandernagor,	Michèle Gazier,	Eric Neuhoff,	Delphine de Vigan,
Bernard Chapuis,	Franz-Olivier Giesbert,	Marie Nimier,	Claude Villers,
Madeleine Chapsal,	Henri Godard,	Florence Noiville,	Bertrand Visage,
Noëlle Châtelet,	Roger Grenier,	Véronique Olmi,	Frédéric Vitoux,
Chantal Chawaf,	Benoîte Groult,	Christine Orban,	Bernard Werber,
Alain Chiche,	Antoine Guilloppé,	Jean d'Ormesson,	Martin Winckler,
Jean-Louis Chiflet,	Marek Halter,	Eric Orsenna,	Françoise Xénakis.

La communication

Le matériel

En 2015, Lire et faire lire national a, comme chaque année, mis à disposition des coordinations départementales du matériel de communication et des outils d'animation de réseau.

La majeure partie du matériel de communication (dépliants, affiches, fiches d'inscription, guides d'accueil..) est commandée par les coordinations annuellement au printemps (livraison en avril).

Parmi les outils de communication diffusés au réseau, notre revue destinée aux bénévoles, *Il était une fois*, est une parution semestrielle, publiée en mai 2015 et novembre 2015, à 20000 exemplaires. Le numéro de mai était composé de 16 pages alors que celui de novembre en comptait 20.

Le hors-série « *Spécial Structures* », actualisé, a été imprimé à 9500 exemplaires en mai 2015. Le dépliant de présentation générale de l'association a été diffusé à 55000 exemplaires. 7500 affiches A3, 7500 affiches A2, 25000 fiches d'inscription et 9200 Guides d'accueil font été fournis au printemps 2015.

A l'occasion des 15 ans de Lire et faire lire, la « *Belle Histoire de Lire et faire lire* » a été actualisée et un document rétrospectif a été créé et mis en ligne.



Des outils de communication ont été créés, actualisés ou modifiés :

- Les chartes des lecteurs et des structures actualisées
- Des affiches de communication avec deux nouveaux visuels imaginés par Jean Claverie et Mireille D'Allancé
- Un guide des formations re-maquetté
- Une lettre aux parents raccourcie
- De nouvelles photos institutionnelles réalisées par Benoit Debuissier
- Deux vidéos institutionnelles (version courte et longue) présentant Lire et faire lire réalisées par Prodéine
- La charte pour un partenariat entre Lire et faire lire et les bibliothèques de lecture publique.



Crédit photos : Benoît Debuissier

En décembre 2015, la carte de vœux a été proposée en version électronique. Les associations départementales Lire et faire lire ont pu télécharger le fichier pour l'utiliser dans leur réseau.

Cette année, les éditions Didier Jeunesse nous ont permis d'utiliser une illustration d'un de leur album *Casse Noisette*. Nous les en remercions.

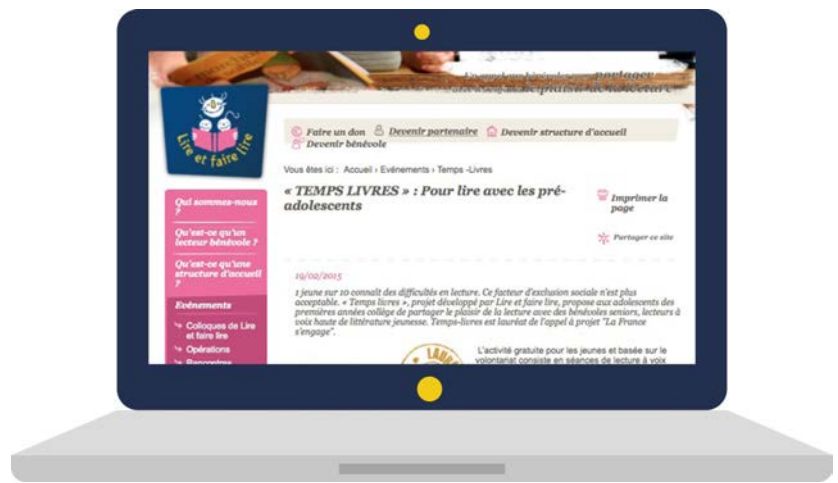
Le site Internet

En moyenne, 153 bénévoles potentiels s'inscrivent chaque mois par le biais du site Internet. 36 structures éducatives s'inscrivent chaque mois sur le site pour accueillir des bénévoles Lire et faire lire.

Le site Internet de Lire et faire lire compte une nouvelle page, accessible depuis une URL distincte :

www.tempslivres.org.

Cette rubrique propose des outils à l'attention des coordinateurs départementaux du programme et des bénévoles pour développer la nouvelle action « Lire aux préadolescents ».



Les réseaux sociaux

Outre la page Facebook de Lire et faire lire, qui compte désormais 2900 fans, un compte Twitter Lire et faire lire a été créé en février 2014. Le compte Twitter a désormais 760 followers.



Dans les médias

En 2015, les médias nationaux se sont fait l'écho de l'action Lire et faire lire.



Lire et faire lire en campagne télé

Deux spots de 15 secondes invitant les téléspectateurs à devenir bénévoles de Lire et faire lire ont été diffusés par France 2, France 3, France 4, France 5, France O, Gulli, TF1, Histoire, Ushuaïa la première semaine de mai. La campagne s'est poursuivie sur internet sur le compte Facebook et Twitter de Lire et faire lire.

Imaginé et produits gracieusement par l'agence W et sa société de production Windsor, les 2 clips, réalisés par Joseph Da Rosa, ont été tournés au Centre Paris Lecture mettant en scène, une lectrice jouée par Catherine Giron, et un lecteur, joué par Emiliano Suarez. Les magasins Cultura ont apporté leur soutien à Lire et faire lire en offrant ces clips.



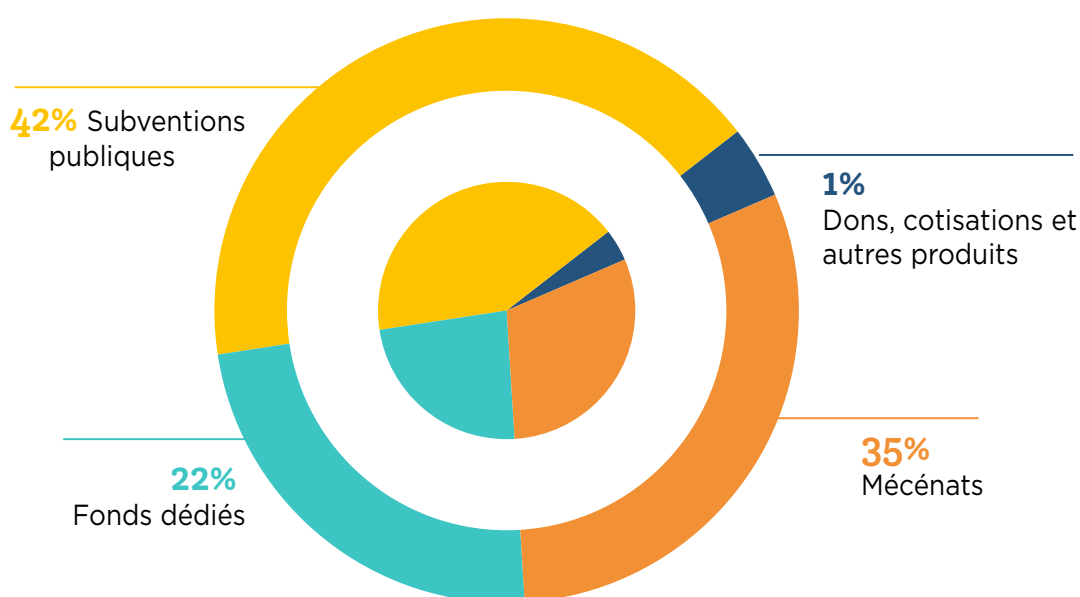
Les finances nationales et départementales

Les finances de l'association nationale

RESSOURCES

L'association nationale Lire et faire lire a pour mission la coordination et l'animation du réseau, la communication, la promotion et le plaidoyer de Lire et faire lire.

RESSOURCES NATIONALES DE L'ASSOCIATION LIRE ET FAIRE LIRE



Son financement (année civile 2015) est assuré :

- pour 312 158 € par des subventions versées par :
 - le Ministère de la Culture et de la Communication (DLL)
 - le Ministère de l'Éducation nationale (DGESCO)
 - le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (DJEPVA, CGET, La France s'engage)
 - le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)
 - le Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP)
 - la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)

• pour 257 566 € par des mécénats proratisés sur l'année selon les dates des conventions :

- Le Livre de poche
- Fonds MAIF pour l'Éducation
- La Caisse des dépôts
- Bolloré Thin Papers
- Fondation SNCF
- Milan
- NAP Retail/L'EXPRESS
- CCAS
- MSA
- Didier Jeunesse
- Domitys
- Recyclivre
- Cultura
- Le prix des Incorruptibles
- Natixis
- Fondation des Aéroports de Paris
- La SOFIA

• et pour 11 212 € par des dons.

En 2015 avec les cotisations, les autres produits de gestion, les fonds dédiés et les transferts de charges, le total des produits d'exploitation est de 745 553 €.

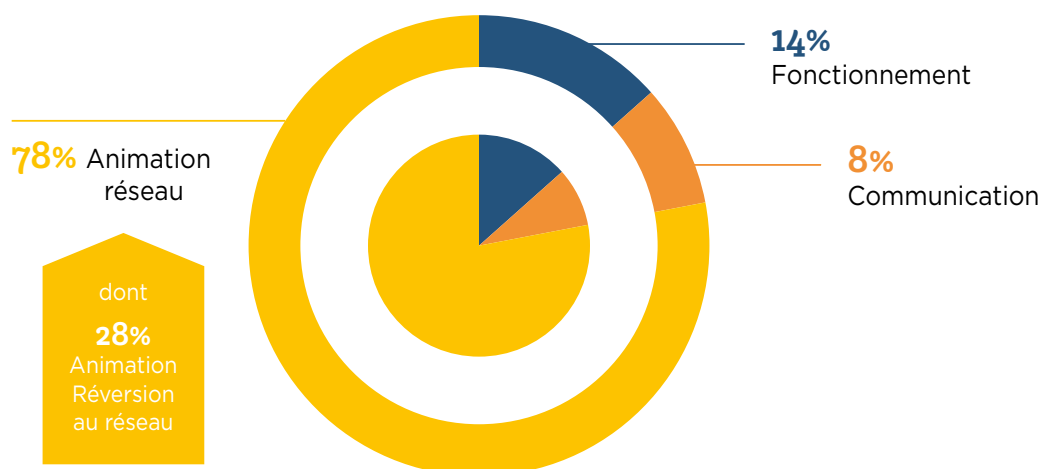
CHARGES NATIONALES

Nous présentons les charges en 3 rubriques : les dépenses de communication, les dépenses d'animation du réseau, les dépenses de fonctionnement.

Nous avons affecté les salaires et frais généraux aux activités auxquelles ils sont liés afin d'avoir une bonne représentation de la répartition des dépenses de la structure.

En 2015, 167 500 euros, soit 28 % du budget «Animation», ont été reversés aux coordinations départementales Lire et faire lire dans le cadre de contractualisations.

CHARGES NATIONALES DE L'ASSOCIATION LIRE ET FAIRE LIRE



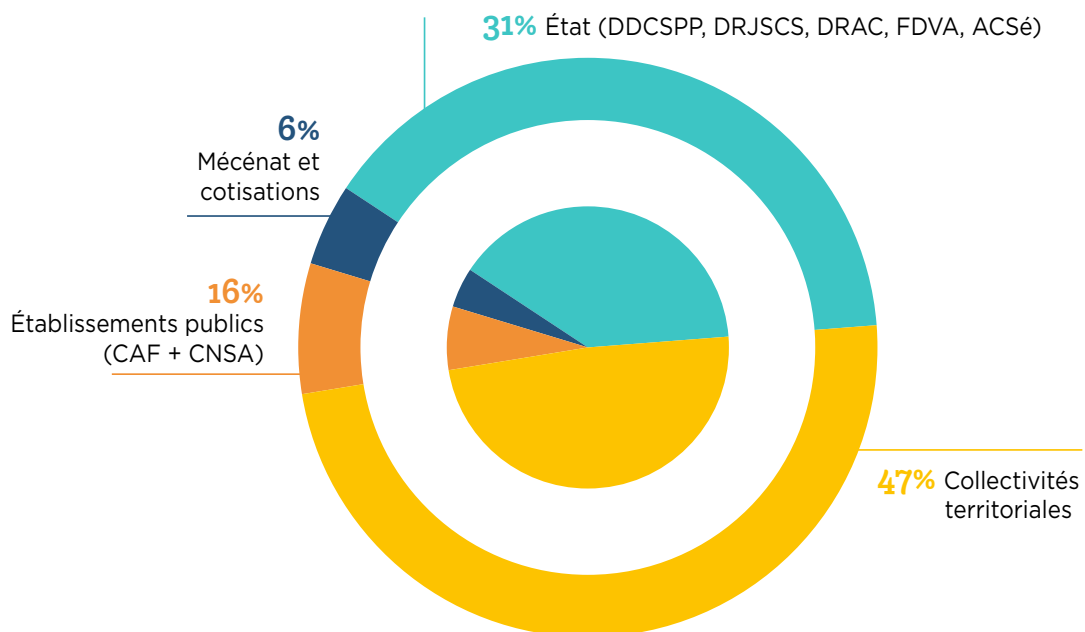
Les finances des coordinations départementales

Le budget consacré au programme Lire et faire lire dans chaque département comprend la mise à disposition de moyens (salariés, locaux, matériel et services) par les UDAF et les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement, ainsi que les financements extérieurs.

Ces apports de nos deux réseaux ne sont pas comptabilisés au niveau national (pas de consolidation des mises à disposition de moyens dans les départements).

Toutefois nous disposons d'une estimation du temps consacré à la coordination du programme dans les départements. En additionnant l'ensemble des temps de travail déclarés, on chiffre à 1 000 heures par semaine le temps consacré dans les départements par les salariés des réseaux à la coordination du programme Lire et faire lire (Sondage de 2004). A cela devrait être ajouté le temps consacré à l'administration de Lire et faire lire par les bénévoles-relais qui forment les équipes départementales dont se dotent depuis 2007 les coordinations départementales.

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS DES COORDINATIONS DÉPARTEMENTALES



En 2014, 72 coordinations départementales ont déclaré 566 349,70 € de financement locaux :

25,46 % des financements sont obtenus auprès des communes et intercommunalités ;

21,03 % auprès du FDVA (Fond pour le Développement de la Vie Associative) ;

17,86 % auprès des conseils départementaux ;

- 15,67 % auprès des CAF (Caisses d'Allocations Familiales) ;
- 4,74 % auprès de l'ACSé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) ;
- 4,25 % en dons, mécénats privés et cotisations ;
- 3,65 % auprès des conseils régionaux ;
- 4,55% auprès des DDCS/DDCSPP/DRJSCS (Directions Départementales/Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) ;
- 0,79 % auprès des DRAC (Directions Régionales des Affaires Culturelles) ;
- 0,26 % auprès du CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)

Les financements des communes et intercommunalités, du FDVA, des conseils départementaux et de la CAF occupent les premières places comme financeurs du réseau.

Les DDASS et la CNSA apportent à nouveau un soutien financier aux coordinations départementales.

Par financeur, les recettes s'établissent ainsi :

- l'ACSé** : 5 coordinations perçoivent un total de 26 900 € ;
- les CAF** : 13 coordinations perçoivent un total de 88 799 € ;
- la CNSA** : 1 coordination perçoit 1500 € ;
- les communes et intercommunalités** : 46 coordinations perçoivent 144 204,70 € ;
- les conseils départementaux** : 27 coordinations perçoivent un total de 101 200 € ;
- les DRAC** : 3 coordinations perçoivent un total de 4 500 € ;
- le FDVA** : 48 coordinations perçoivent un total de 119 121 € ;
- les DDCS/DDCSPP/DRJSCS** : 12 coordinations perçoivent un total de 25 822 € ;
- les dons, mécénats privés et cotisations** : 18 coordinations perçoivent un total de 24 103 €.



Les partenaires

Partenaires institutionnels

Les partenariats institutionnels permettent d'inscrire Lire et faire lire dans le paysage culturel et social, de développer les soutiens, valoriser l'action du réseau notamment en participant aux différentes opérations institutionnelles. Nous rendons compte ici des partenariats de l'année civile 2015.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour renforcer et généraliser le programme à l'ensemble du territoire, le concours du ministère (DGESCO) est constant depuis la création de Lire et faire lire. En 2015, le conventionnement mentionne les quatre axes définis comme prioritaires : L'intergénérationnel au service de la prévention de l'illettrisme ; Accompagner les nouveaux rythmes scolaires et participer aux PEDT ; Développer la lecture aux tout-petits ; Accompagnement spécifique de la tête de réseau du projet Lire et faire lire.

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

En 2015, la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) a accru son soutien à l'opération « Sacs de Pages ».

En 2015 le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires résultant de la fusion de la délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar), du secrétariat général du comité interministériel des villes (CIV) et de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé) soutient l'association nationale afin que soit développée Lire et faire lire dans le cadre des PRE (Programme de Réussite Éducative).

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Le Ministère de la Culture et de la Communication apporte son soutien à Lire et faire lire depuis 2006. La Direction générale des médias et des industries culturelles (Bureau de la lecture publique) soutient en 2015 les actions Accompagnement des lecteurs bénévoles dans la lecture publique ; Lire aux tout-petits ; Plan de formation national des bénévoles.

FONDS DU DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE (FDVA)

Le FDVA permet à Lire et faire lire d'organiser au niveau national des formations destinées aux bénévoles et coordinateurs. 30 formations nationales ont été financées par le FDVA en 2015.

FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET L'ÉDUCATION POPULAIRE (FONJEP)

Le poste de délégué général de Lire et faire lire bénéficie d'un financement FONJEP.

CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)

Depuis 2006, l'association nationale Lire et faire lire a défini en terme prioritaire le développement de son action en direction de la petite enfance. Dans le cadre de la convention signée pour la période 2014-2017 avec la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF), Lire et faire lire s'inscrit dans les actions avec les familles et les partenaires territoriaux de la communauté éducative.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, CENTRE NATIONAL DE LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE

Les bibliothécaires spécialisés en littérature de jeunesse élaborent à la demande de Lire et faire lire des sélections d'ouvrages pour les lectures thématiques, proposent des formations aux bénévoles et accompagnent le comité de lecture national Lire et faire lire.

Partenaires mécènes

Indispensable au développement de Lire et faire lire, le mécénat permet de définir des objectifs communs avec les entreprises et fondations mécènes, d'engager des actions profitables à tous, de contribuer au financement de l'association (budget de fonctionnement) et de décliner les partenariats en départements.

LA CAISSE DES DÉPÔTS

Les actions de mécénat de la Caisse des Dépôts visent avant tout à favoriser l'accès à la culture pour un large public. Les projets se déploient dans toutes les régions de France et sont destinés en priorité aux publics éloignés de la vie culturelle. Le programme lecture vise à la réduction des risques d'échec scolaire précoce et à la prévention de l'illettrisme par le soutien à des actions visant à donner le goût de lire aux jeunes enfants. Depuis 2011, la Caisse des Dépôts est partenaire de Lire et faire lire.

LA FONDATION SNCF

Créée en 1995, la Fondation SNCF a pour mission d'accompagner les jeunes dans leur développement, de leur donner les moyens de devenir autonomes.

Pour 2011- 2015, elle s'est donné 3 axes majeurs : prévenir l'illettrisme, vivre ensemble, entreprendre pour la mobilité. En s'appuyant sur l'Association des bénévoles SNCF, la Fondation valorise l'engagement des salariés et des retraités SNCF. Partenaire du Plan de développement de Lire et faire lire depuis 2011, la Fondation SNCF apporte en 2015 son soutien pour la formation des bénévoles et le recrutement de bénévoles SNCF.

FONDS DECITRE POUR LA LECTURE ET L'ÉCRITURE

Le Fonds Decitre pour la lecture et l'écriture a pour objectif d'agir en faveur du livre, de la lecture et de l'écriture. Partenaire de Lire et faire lire, il apporte à l'association un soutien financier et l'expertise Decitre dans le monde du livre et de la lecture.

L'EXPRESS/NAP RETAIL

Le magazine L'Express et NAP retail (ex Seddif) sont engagés depuis 2012 auprès de Lire et faire lire, offrant à l'association 1 € par numéro vendu dans le cadre d'une opération annuelle en faveur de la lecture. Les Maisons de la presse et Mag Presse permettent la rencontre de leurs clients avec Lire et faire lire.

FONDS MAIF POUR L'ÉDUCATION

Le Fonds MAIF pour l'Éducation a pour mission de financer, directement ou à travers des organismes à but non lucratif, des actions d'intérêt général favorisant l'accès à l'éducation pour tous. Le Fonds MAIF pour l'éducation soutient l'action nationale de Lire et faire lire.

MILAN

Editeur de livres et de magazines, Milan, depuis 2005, apporte son concours et dote l'association Lire et faire lire de livres, dans le cadre de l'opération "Sacs de pages" afin de donner le goût de la lecture à tous les enfants.

BOLLORÉ THIN PAPERS

Les Papeteries du Léman et les Papeteries des Vosges (Bolloré Thin Papers), fabricants de papier bouffant pour l'édition et de papier faible grammage ont souhaité apporter leur soutien à Lire et faire lire. Dans le cadre de son mécénat, Bolloré Thin Papers assure notamment la promotion de l'action de l'association. En 2015, Bolloré Thin Papers a contribué au développement de l'opération Sacs de pages.

DIDIER JEUNESSE

Après l'album Les deniers de Compère Lapin en 2009, Les Musiciens de La Nouvelle- Brême en 2010, La marmite pleine d'or en 2011, Rosa Lune et les loups en 2012, Tu te crois le lion en 2014 les éditions Didier Jeunesse ont reversé en 2015 à Lire et faire lire une partie des recettes de l'album, Rouge.

FONDATION PIERRE BELLON

Ayant pour vocation d'agir pour le développement de chacun en agissant selon trois axes, le développement de soi, la vie au travail et l'alphabétisation, l'Association Pierre Bellon devenue en 2015 la Fondation Pierre Bellon a choisi de soutenir depuis 2012 Lire et faire lire dans son action en faveur de la lecture dans les structures d'accueil de loisirs à travers l'opération « Sacs de pages ».

LA MSA

La Mutualité Sociale Agricole est un organisme mutualiste qui gère de façon globale la protection sociale des salariés et non salariés agricoles ainsi que leurs ayants droit et les retraités. Le partenariat engagé avec Lire et faire lire depuis 2013 a pour objet le développement de Lire et faire lire en milieu rural.

LA CCAS

Actrices de l'économie sociale et solidaire et du champ mutualiste, les Activités sociales de l'énergie multiplient les partenariats au bénéfice des électriciens et gaziers, de leurs familles et, au-delà, de la société. Engagée de longue date en faveur de la lecture, la CCAS soutient depuis 2013 l'action de Lire et faire lire.

DOMITYS

Le groupe Domitys, leader des Résidence Services Seniors en France avec plus de 30 établissements ouverts, mène des projets valorisant le bien-être et le bien vieillir de ses résidents notamment au travers d'animations et d'évènements culturels et intellectuels. Dans le cadre des activités intergénérationnelles, Domitys a souhaité depuis 2013 s'appuyer sur l'expertise de Lire et faire Lire pour déployer ce type d'échanges enrichissants.

LE LIVRE DE POCHE

Dans le cadre du lancement en 2014 de sa nouvelle collection « Cadet » destinée aux enfants à partir de 8 ans, le Livre de poche jeunesse a engagé un partenariat de 3 ans avec Lire et faire lire à travers l'opération « Un livre vendu, Lire et faire lire soutenu ».

RECYCLIVRE

Recyclivre.com est un site internet de vente de livres d'occasion offrant aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités un service gratuit de récupération de livres d'occasion, et leur donnant une deuxième vie en les proposant à la vente sur internet. Recyclivre reverse 10% de son chiffre d'affaires net généré par la vente des livres d'occasion à des associations et des programmes d'action de lutte contre l'illettrisme, en faveur de l'accès à la culture pour tous et de la préservation de nos ressources. En 2015, Recyclivre.com a signé un nouveau partenariat avec Lire et faire lire.

NATIXIS

Avec Natixis, banque de financement, de gestion et de services financiers du groupe BPCE, issue de la fusion des groupes Caisse d'épargne et Banque populaire, Lire et faire lire inaugure un nouveau type de soutien apporté par les entreprises à son action, le mécénat de compétence.

Dans le cadre de la convention établie avec Lire et faire lire, des salariés de Natixis de plus de 58 ans peuvent ainsi s'engager pour 2 missions au choix. La première est celle de lecteur pendant une année une structure d'accueil. La seconde est de contribuer à la diversification des financements de Lire et faire lire.

FONDATION GROUPE AÉROPORTS DE PARIS

La Fondation Groupe Aéroports de Paris qui soutient des programmes d'intérêt général et culturels a identifié Lire et faire lire comme un moyen de prévention de l'illettrisme. Une convention tri-annuelle a été signée en 2015.

L'objectif est d'augmenter le nombre de lecteurs Lire et faire lire, de renforcer l'encadrement et la formation et d'affiner les méthodes d'intervention des bénévoles, afin d'orienter leurs interventions vers des jeunes publics résidant en quartiers prioritaires sur l'ensemble du territoire et particulièrement en Ile-de-France.

LA SOFIA

La Sofia, Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit, est une société civile de perception et de répartition de droits, administrée à parité par les auteurs et les éditeurs dans le domaine exclusif du Livre. Le régime de la rémunération pour copie privée numérique prévoit l'affectation à l'action culturelle et à la formation des auteurs de 25% des sommes perçues.

Avec la signature d'une convention de partenariat entre Lire et faire lire et la SOFIA, le lien avec les auteurs est ainsi renforcé.

LE PRIX DES INCORRUPTIBLES

En réunissant autour d'un projet commun, libraires, enseignants, animateurs, bibliothécaires et institutionnels, le Prix des Incorruptibles créé en 1988 contribue au développement d'une dynamique locale autour de la littérature de jeunesse. Partageant une même volonté de servir la lecture, l'association Le Prix des Incorruptibles et Lire et faire lire ont signés en avril une convention de partenariat. Dans ce cadre, Les Incorruptibles apportent leur soutien financier aux actions de Lire et faire lire qui de son côté présentera l'offre éditoriale des Incorruptibles.

CULTURA

Depuis 1998, Cultura développe une nouvelle vision de la culture : rendre les loisirs culturels et artistiques accessibles au plus grand nombre. Les 60 magasins Cultura s'impliquent au quotidien dans le tissu culturel régional : plus de 4 500 événements sont ainsi organisés chaque année, sur les « Scènes » et les « librairies Cultura » à travers toute la France. En 2015 Cultura a également choisi d'apporter son soutien à Lire et faire lire.

Partenaires associatifs

Développer des collaborations avec les associations investies dans des champs identiques aux nôtres (lecture, lien intergénérationnel) permet notamment de qualifier nos interventions. Pour cela, différents moyens ont été mobilisés: rencontres, dossiers, signatures de conventions, invitations au Bilan national, participations aux réunions nationales des partenaires.

L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE (ABF)

L'association nationale Lire et faire lire et l'Association des Bibliothécaires de France (A.B.F.) ont signé en 2010 une convention de partenariat. Association reconnue d'utilité publique, l'ABF fondée en 1906 et forte de près de 3000 adhérents, regroupe des professionnels des bibliothèques, quel que soit le type d'établissement, et des professionnels concernés par le livre et les différents supports de documentation. La commission jeunesse structure la coopération entre les représentants des secteurs jeunesse adhérents de l'ABF et met en oeuvre des actions dans ce domaine.

BÉNÉVOLAT DE COMPÉTENCE ET DE SOLIDARITÉ (BCS)

BCS, association loi 1901, a pour objectif la promotion du bénévolat auprès des salariés et des retraités du groupe BNP Paribas. BCS ayant souhaité soutenir l'action de Lire et faire lire, une convention a été signée en décembre 2010 entre les deux associations permettant ainsi aux personnes recrutées par BCS de partager leur plaisir de la lecture avec les enfants.

LA CHARTE DES AUTEURS ET ILLUSTRATEURS JEUNESSE

Dans le cadre du partenariat engagé en 2008, la charte encourage ses adhérents à participer aux manifestations Lire et faire lire (formations, salons, événements culturels, etc.).

LE PRINTEMPS DES POÈTES

Depuis 2002, le Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire est organisé conjointement avec l'association Le Printemps des poètes et le soutien de la Maif, de la Casden et de la MGEN. Voir rubrique « Les événements ».

L'AMRF

Depuis le lancement en 2012 de « Lectures Communes », l'Association des Maires Ruraux de France est partenaire de Lire et faire lire.

L'AMF

L'Association des Maires de France (AMF) et Lire et faire lire ont signé le 4 juin dernier une convention visant à développer la lecture dans les communes.

François Baroin, président de l'AMF, Michèle Bauby-Malzac, présidente de Lire et faire lire, et Alexandre Jardin, co-fondateur de Lire et faire lire ont paraphé cette convention en présence d'André Laignel, 1er vice-président délégué de l'AMF, François Fondard, président de l'UNAF, Nicolas Sadoul, secrétaire national de la Ligue de l'enseignement et des écrivains Geneviève Brisac, Irène Frain et Jean-Marie Laclavetine. Dans le cadre de cette convention, l'AMF sollicite, sur la base du volontariat, les communes pour qu'elles s'associent au développement du programme Lire et faire lire.

Une centaine de maires ont témoigné par leur présence au côté de « Lire et faire lire » de leur volonté de développer la lecture dans leurs communes.



Une centaine de maires témoignent au côté de « Lire et faire lire » de leur volonté de développer la lecture dans leurs communes

LIONS CLUBS EN FRANCE

En signant une convention de partenariat avec Lire et faire lire et l'ANLCI en février 2014, le Lions Club de France s'est résolument engagé dans la campagne internationale des Lions Clubs en faveur de la lutte contre l'illettrisme.

CULTURES DU COEUR

L'association Cultures du coeur a pour mission de développer une action nationale de promotion de l'insertion en faveur des plus démunis, par l'éducation aux pratiques culturelles et sportives des familles défavorisées, ou de toute personne en situation d'exclusion. L'association anime et forme un réseau de 6000 relais sociaux et éducatifs situés dans les quartiers sensibles.

Depuis janvier 2010, dans le cadre d'une convention de partenariat, les coordinations départementales Lire et faire lire et les associations régionales et départementales de Cultures du Coeur sont invitées à nouer des relations et envisager des actions communes.

Autres partenaires

LE MUSÉE DU LOUVRE

Depuis 2007, grâce à l'accord conclu avec la coordination parisienne et étendu à toute la France, le Musée du Louvre permet aux membres du réseau Lire et faire lire (bénévoles et coordinateurs) d'accéder à la carte « Louvre professionnels ».

L'AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME (ANLCI)

Lire et faire lire est membre du conseil consultatif de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI). En 2015, l'ANLCI a labellisé plusieurs manifestations de Lire et faire lire « Agir ensemble contre l'illettrisme » dans le cadre des journées nationales d'action contre l'illettrisme (8 au 13 septembre 2015)

ANNEXES

Annexe 1

Rencontres interrégionales 2015

Note d'intention de Christophe Evans, sociologue

POUR UN ÉGAL ACCÈS DES ENFANTS À LA CULTURE

« Toute politique culturelle qui entend faire reculer un tant soit peu l'illettrisme doit d'abord se garder d'une illusion, celle de croire que la démocratisation d'une pratique aussi ascétique et aussi rare que la lecture intense n'engagerait qu'une politique d'augmentation des moyens mis à la disposition des publics les plus démunis. La diffusion de la lecture ne sera jamais un effet mécanique de l'offre de lecture, publique ou privée ; pas davantage d'une publicité ou d'une prédication, puisqu'il y va d'un entraînement technique supposant lui-même un désir fort et durable de pratiquer. » Jean-Claude Passeron, Le raisonnement sociologique, Albin Michel, 2006.

Comme le formule bien Jean-Claude Passeron, une réflexion exigeante sur la question de l'égalité d'accès des enfants à la culture doit se confronter à la triple problématique de l'accès physique, cognitif et symbolique. Pour le dire autrement, à la question des barrières extérieures (rareté des biens ou des lieux culturels, éloignement de l'offre, complexité des dispositifs techniques), à celle des barrières cognitives (difficulté d'apprentissage et de décodage), sans oublier, bien sûr, celle des barrières mentales (manque de familiarité, absence de désir). Trois pointes d'un triangle vertueux sont ici identifiées : l'offre, l'apprentissage ou la familiarisation et, bien sûr, le désir, quelle que soit la façon dont celui-ci est suscité et entretenu. Les bénévoles de l'association Lire et faire lire savent bien que « le chemin qui va de la coupe aux lèvres », pour reprendre une expression que Jean-Claude Passeron utilisait également volontiers, est parfois long et difficile quand il s'agit de faire boire ceux qui pensent ne pas avoir soif... Rien ne se passe et n'a de chance d'être durable en effet si celui ou celle qui sont mis en contact avec la lecture ne trouvent pas un intérêt personnel à participer à cette activité et à la reproduire ensuite. Et qui dit intérêt personnel à lire suppose bien entendu le fruit d'un travail de construction sociale de cet intérêt ; que celui-ci soit mis en œuvre par les familles ou le milieu social d'origine (socialisation primaire), qu'il soit soutenu par des institutions telles que l'école, la bibliothèque (socialisation secondaire institutionnelle) ou encore par l'implication d'un ou de plusieurs médiateurs (socialisation secondaire relationnelle). On sait bien que l'un des facteurs essentiels de facilitation de l'accès à une pratique culturelle pour celles et ceux qui en sont éloignés,

en particuliers les enfants, tient précisément à la qualité de la relation interpersonnelle qui est mise en œuvre - une relation intergénérationnelle dans le cas de Lire et faire lire. Il semble important de rappeler ces fondements, à une époque où se diffuse parfois un discours enchanté sur l'abolition des distances, des barrières et des cadres traditionnels grâce au numérique. Si, par exemple, la fracture numérique du premier degré tend à se réduire en matière d'équipement dans certains milieux sociaux, la fracture numérique du second degré qui concerne les compétences et les habiletés est quant à elle encore très clivante dans notre société. D'une manière générale, le sentiment de familiarité des enfants avec les supports numériques est très fort, ce qui est une bonne chose en soi, mais leurs pratiques autonomes ne sont pas toujours aussi expertes et exploratoires qu'on le dit, en particulier en matière de lecture. S'en tenir au fait que le numérique les séduit facilement reviendrait ainsi à ne faire qu'une partie du chemin en terme de médiation et de transmission. Toutes ces questions seront au cœur des rencontres interrégionales qui vont avoir lieu cette année. Quatre problématiques permettront de les éclairer sous l'angle de la facilitation et des freins : le lien avec les familles, le milieu social et la dimension intergénérationnelle ; la question des différents supports et des médiums (livre, presse, etc.) et en particulier l'apport spécifique du numérique et les situations de lecture qu'il rend possibles ; la question des territoires que l'on sait depuis toujours être une grande source d'inégalité ; la question des contenus et plus particulièrement de la littérature jeunesse contemporaine.

Annexe 2

Les priorités de Lire et faire lire 2014-2017

Lire et faire lire - 2014-2017

MIEUX ACCOMPAGNER LE BENEVOLAT SENIOR EN SECURISANT LES COORDINATIONS		DEVELOPPER LIRE ET FAIRE LIRE AUPRES DES PUBLICS ET SUR LES TERRITOIRES										
2 PRIORITES :												
DES OBJECTIFS :												
a1	a2	a3	b1	b2	b3	d1	c1	c2	c3	c4	c5	d2
Favoriser la mise en place d'équipes départementales	Former les bénévoles seniors	Valoriser le programme dans les réseaux (réunions d'élus...)	Planifier la formation de qualité des bénévoles visant la qualification des bénévoles et leur enrichissement culturel	Privilégier la convivialité comme facteur de lien social entre bénévoles	Reconnaitre l'engagement bénévole des seniors	Accompagner les coordinations dans la démarche de projet	Continuer notre intervention auprès des structures petite enfance	Repenser notre intervention en centres de loisirs	Renforcer notre intervention dans l'école avec les nouveaux temps éducatifs	Imaginer notre intervention dans les collèges (cycle 3)	Penser la question de LFL dans les familles/les parents	Renforcer la présence dans les quartiers prioritaires et en milieu rural
<p>Action 1 : Accompagnement à la création et à la consolidation de ces équipes (formation, déplacements, rédaction et diffusion documents) (2015, 2016, 2017)</p> <p>Action 2 : Ateliers lors des rencontres interrégionales (2015)</p>	<p>Action 1 : Module formation nationale pour les nouveaux coordinateurs et bénévoles seniors (2015, 2016, 2017)</p>	<p>Action 1 : Diffuser l'information via les supports (print et numérique) des réseaux (2015, 2016, 2017)</p>	<p>Action 1 : Formation initiale systématique des nouveaux bénévoles (2015, 2016, 2017), développement de la formation des nouveaux par les anciens bénévoles</p> <p>Action 2 : Guide de la formation des bénévoles (création, diffusion) (2015)</p>	<p>Action 1 : Mise en place des équipes départementales voir a.1</p>	<p>Action 1 : Objet de reconnaissance du bénévole (Marque-page, livre...) (2016)</p>	<p>EN ACTIONS :</p> <p>Action 1 : Conception, rédaction de fiches action « conduite de projet LFL » et fournir des outils d'accompagnement dans la mise en place de ces actions (2015, 2016, 2017)</p>	<p>Action 1 : Module formation nationale Petite enfance (2015, 2016, 2017)</p> <p>Action 2 : Développer les partenariats avec le milieu professionnel, parents : RAM, union nationale assistantes mater... (2016)</p> <p>Action 3 : Documents pour coordinateurs/ PE (recueil des informations générales sur la nature et le fonctionnement des structures petite enfance et des actions possibles en partenariat) (2016) (2017)</p>	<p>Action 1 : Module formation nationale accueils de loisirs (2015, 2016)</p> <p>Action 2 : Développer les partenariats avec le milieu professionnel, parents : edue pop, collectivités territoriales... (2015, 2016)</p> <p>Action 3 : Documents pour coordinateurs/ accueils de loisirs (recueil des informations générales sur la nature et le fonctionnement des accueils de loisirs et des actions possibles en partenariat) (2016) (2017)</p> <p>Action 4 : Mobilisation pour repositionner la lecture dans le temps des loisirs (2015, 2016, 2017)</p>	<p>Action 1 : Sensibiliser communes via assos élus (doc) (2015)</p> <p>Action 2 : Développer les partenariats avec le milieu professionnel, parents : edue pop, collectivités territoriales... (2015, 2016)</p> <p>Action 3 : Doc pour coordinateurs/NTE (recueil des informations générales sur la nature et le fonctionnement des NTE et des actions possibles en partenariat) (2015)</p>	<p>Action 1 : Rassembler en commission les expériences du réseau, diffusion (2015)</p> <p>Action 2 : Développer les partenariats avec les familles/parents lors des RI (2017)</p> <p>Action 3 : Ateliers dédiés à ces actions (2017)</p>	<p>Action 1 : Revoir démarche QP (2015) et reconduire des formations QP (2016, 2017)</p> <p>Action 2 : Développement des actions (2016)</p> <p>Action 3 : Suivre les partenariats au local (2016, 2017)</p>	

Extraits de la Charte de partenariat entre l'association Lire et faire lire et les bibliothèques de lecture publique

Annexe 3



Deux partenaires de la lecture :

LE PROJET DE LIRE ET FAIRE LIRE EN BIBLIOTHÈQUE

Lire et faire lire ne peut se concevoir localement qu'avec le concours éclairé des bibliothécaires, véritables experts du livre qui savent parler littérature avec enthousiasme, et sont à même de conseiller les lecteurs bénévoles.

Du service d'accueil au relais d'information, en passant par la sensibilisation à la littérature jeunesse et le prêt de livres, les bibliothèques sont des structures partenaires privilégiées pour le dispositif Lire et faire lire. La lecture ne va pas de soi, découvrir la richesse d'une illustration, d'un texte demande un effort de médiation que les bibliothécaires accomplissent avec professionnalisme, avec une curiosité aiguisée et souvent beaucoup d'audace.

À l'heure où le programme Lire et faire lire est présent sur l'ensemble du territoire et se positionne comme un des acteurs de la

médiation du livre dans le cadre des Contrats Territoire Lecture (1) et des Parcours Educatifs Artistiques et Culturels, les partenariats se multiplient et se renforcent avec le réseau des bibliothèques de lecture publique. Le rapport d'activité annuel de Lire et faire lire montre que des formations à destination des lecteurs bénévoles sont mises en place avec l'aide des bibliothécaires et que des séances de lecture ont également lieu au sein des bibliothèques.

Un partenariat privilégié est développé depuis 2005 avec la BnF / Centre national de la littérature pour la jeunesse qui participe aux rencontres et formations de Lire et faire lire, au choix des ouvrages du Comité de lecture Lire et faire lire et fournit les sélections thématiques des lectures événements (Semaine contre le racisme, Semaine bleue, Droits de l'enfant...).

Depuis 2010, l'Association des Bibliothécaires de France (ABF) est également partenaire de Lire et faire lire afin de promouvoir l'accès des jeunes publics à la lecture.

(1) Contrat territoire-lecture : Créé en 2010, ce dispositif associe dans un cadre contractuel État, collectivités et secteur associatif pour initier des projets de développement de la lecture (éducation artistique et culturelle, numérique, handicap...)

3

CHARTRE POUR UN PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION LIRE ET FAIRE ET LES BIBLIOTHÈQUES DE LA LECTURE PUBLIQUE



Pour un partenariat réussi

UN SOCLE COMMUN

Lire et faire lire et les bibliothèques partagent les mêmes objectifs en matière de lecture publique :

- élargir le lectorat
- développer le goût de la lecture
- faire que l'enfant devienne un citoyen libre et éclairé.
- réduire les inégalités sociales et culturelles

Le label « Lire et faire lire » ainsi que le projet Lire et faire lire avec ses objectifs, les conditions d'interventions et la formation des bénévoles sont connus et reconnus par les bibliothécaires.

Le bénévole Lire et faire lire est aussi usager et inscrit à la bibliothèque : grand lecteur, il est parfois également aide-bibliothécaire (en milieu rural notamment).

Une collaboration régulière et durable est instaurée entre le bénévole Lire et faire lire et le bibliothécaire.

ENTREtenir LA COLLABORATION

En procédant à la présentation détaillée du dispositif Lire et faire lire aux bibliothécaires

En définissant précisément les modalités de prêt de livres et plus généralement de la collaboration

En portant une attention à la relation bénévole Lire et faire lire / bibliothécaire, au statut spécifique de chacun et à leur rôle respectif au sein de la bibliothèque

En déterminant des temps de bilan nécessaires à la bonne continuité du partenariat



7

3 février 2000

Le Ministère de l'Éducation Nationale premier soutien à Lire et faire lire : Ségolène Royal invite l'ensemble des recteurs et des inspecteurs d'académie à «faciliter le contact entre les enseignants et les associations porteuses du programme Lire et faire lire».

Le 14 février 2002, Jack Lang, ministre de l'Éducation nationale, demande aux recteurs «que la très belle opération, d'ampleur nationale, conduite par l'association Lire et faire lire soit connue de toutes les écoles».

25 février 2000

Le Président de la République, Jacques Chirac reçoit Lire et faire lire en la personne d'Alexandre Jardin à Château-Gontier (Mayenne)

Février 2000

L'enseigne Picard Surgelés, premier mécène de Lire et faire Lire, ouvre la voie à d'indispensables partenariats

11 décembre 2000

Lire et faire lire est fêté au Théâtre des Bouffes Parisiens. Le comité des écrivains réunit 120 auteurs (170 en 2015)

Rentrée 2007

Le comité national de lecture de Lire et faire lire est constitué et publie désormais une sélection annuelle des nouveautés jeunesse en partenariat avec le Centre national de la littérature pour la jeunesse-La Joie par les livres

2007

Avec l'aide du CDVA (Conseil de Développement de la Vie Associative) puis du FDVA, Lire et faire lire met en place les formations nationales pour les bénévoles, renouvelées chaque année

Mai 2007

La CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales) signe avec Lire et faire lire une première convention afin de développer le programme auprès de la petite enfance. Deux autres conventions seront signées en 2010 et 2014

Le 20 décembre 2002, Luc Ferry inscrit Lire et faire lire comme une association ressource du plan de lutte contre l'illettrisme

2005

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative reconnaît Lire et faire lire « association nationale agréée de jeunesse et d'éducation populaire »

30 Mars 2005

Le Prix Fraternité est remis au Sénat à Lire et faire lire dans le cadre de la Grande Cause nationale

30 juin 2005

1^{ère} édition de l'opération « Sacs de pages » lancée avec le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

2002 Lancement de Lire et faire lire au Québec

2000

3000 bénévoles interviennent dans 2000 structures

2001

9 janvier 2001 Les Rencontres interrégionales débutent à Avignon. Valence, Nantes, Paris et Toulouse les accueillent désormais chaque printemps.

2002

11 mars 2003

Remise du 1^{er} « Prix Poésie des lecteurs Lire et faire lire » organisé en partenariat avec le Printemps des poètes. Depuis 2014, le Centre National du Livre accueille le lauréat lors du Salon du livre de Paris.

2003

2004

2004

Lire et faire lire rejoint le comité consultatif de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme. Lire et faire lire sera dans le comité du collectif « Agir contre l'illettrisme » grande cause nationale 2013

2005

2006

2006

Le ministère de la Culture et de la Communication soutient désormais Lire et faire lire. Depuis 2010, le stand « Agir pour la lecture » du ministère accueille Lire et faire lire au salon du livre jeunesse (Montreuil).

2006

Dans le cadre du Programme de Réussite Educative, la Délégation Interministérielle à la Ville (puis l'Acse et le Cget) soutient l'action de Lire et faire lire

25 septembre 2006

Le Ministère de l'Education nationale inscrit Lire et faire lire dans les Réseaux Ambition Réussite



14 juin 2010

Premier des colloques annuels de Lire et faire lire avec pour thème: « La place de la lecture dans les loisirs des jeunes »

18 janvier 2010

Pour les 10 ans de Lire et faire lire, 65 écrivains se sont réunis, le temps d'une photo, à la B-n-F Richelieu

Du 27 au 30 mai 2010

Le Centre National du Livre propose l'opération « A vous de lire ! » suivie de « Lire en fête » puis de « Lire en short » (2015) dont Lire et faire lire est immanquablement partenaire

**12160 bénévoles
interviennent
dans 5900
structures**



Rencontre nationale Lire et faire lire de Port Leucate (2013)

**17200 bénévoles
interviennent
dans 9400
structures**

Mai 2013

La circulaire du ministère de l'Éducation nationale encourage les écoles élémentaires et maternelles à mettre en place des actions éducatives avec Lire et faire lire. Depuis septembre 2014, les bénévoles de Lire et faire lire interviennent dans le cadre des Nouveaux Temps Educatifs

2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015

Du 15 au 17 octobre 2008

1^{ère} Rencontre Nationale à Lorient avec plus de 300 bénévoles et coordinateurs venus de toute la France (Daniel Pennac initié d'honneur). Suivront Epinal en 2010 et Port Leucate en 2013

**Les facteurs
recrutent des
bénévoles dans
les quartiers
prioritaires**

2011

Lancement du plan de développement (2011-2013) avec le soutien des ministères de la Culture et de la Communication, de l'Éducation nationale, la Caisse des dépôts, la fondation EDF et la fondation SNCF

Lire et faire lire renforce sa présence en accueils de loisir

2014

Lire et faire lire développe ses actions en milieu rural.

10 mars 2015

Lire et faire lire est lauréat de "La France s'engage" avec "Temps livres", projet visant à développer la présence des bénévoles auprès des enfants de 9 à 12 ans

Mai 2015

L'Association des Maires de France devient partenaire de Lire et faire lire

9 Octobre 2015

Lire et faire lire et ses amis fêtent ses 15 ans lors de son 6^{ème} Colloque sur le thème « Pour un égal accès des enfants à la lecture » à la Bibliothèque nationale de France

POUR ALLER PLUS LOIN



Pour aller plus loin, vous retrouverez sur le site Internet de Lire et faire lire

www.lireetfairelire.org

Ce rapport d'activité, à l'adresse :

www.lireetfairelire.org/content/rapports-dactivite.pdf

La captation vidéo des rencontres interrégionales 2015

« Pour un égal accès des enfants à la lecture »,

ainsi que des documents-ressource, à l'adresse :

www.lireetfairelire.org/content/rencontres-interregionales-2015

La captation vidéo du 6^{ème} colloque de Lire et faire lire

ainsi que le dossier participant, à l'adresse :

www.lireetfairelire.org/content/6eme-colloque-de-lire-et-faire-lire

Les sélections de livres élaborées par le comité de lecture de Lire et faire lire,

les bibliothécaires de la Bibliothèque nationale de France - Centre national

de la littérature pour la Jeunesse

[www.lireetfairelire.org/content/livres-\"coups-de-coeur\"](http://www.lireetfairelire.org/content/livres-\)

La lettre d'information mensuelle à l'attention des coordinateurs Lire et faire lire,

dans l'espace réseau, à l'adresse :

www.lireetfairelire.org/espacereseau/marque-page

